

I DYNAMIQUE DE LA POPULATION

1.1 NAÎTRE

1.11. Mouvements saisonniers des naissances par périodes de vingt ans.

La fécondité des parents et les contraintes du cadre social agissent sur le mouvement saisonnier des naissances dont le contrôle ne s'effectue que par l'abstinence et, forcément, par la stérilité. Les irrégularités des conceptions peuvent avoir des causes climatiques : ralentissement l'hiver, et économiques : diminution lors des grands travaux de la fin de l'été et du début de l'automne. Barisey-la-Côte n'échappe pas à ces règles et dès la période 1693/ 1712, la distribution mensuelle des naissances permet d'isoler deux sommets : le premier, autour de mars/ avril, correspond aux conceptions de juillet/ août ; le second, en août, s'attache à celles de novembre. Cette double tendance s'observe jusque vers la période 1893/ 1912 même si les courbes n'ont pas une régularité stricte. La pointe des naissances de l'été tend alors à s'émousser ; celle du printemps reste marquée dès 1733 mais elle se détourne après 1773 vers un sommet d'août et un autre d'octobre, puis d'octobre/ novembre à partir de 1853. Une répartition des naissances plus étale contribue ensuite à rendre ce mouvement saisonnier plus homogène sans parvenir, entre 1953 et 1982, à effacer complètement les effets des plus fortes naissances du printemps et de l'été.

Ces poussées de conceptions se conforment globalement à *l'ensemble des situations lorraines*, cependant, le caractère de la natalité propre à chaque paroisse tend à moduler la fréquence des naissances. Dans la couronne nancéienne¹, entre 1720 1792, les plus fortes natalités se portent sur le premier trimestre de l'année ainsi que sur les mois d'automne et d'hiver, entre septembre et décembre. Mai et juin sont les deux mois de plus faibles naissances. Les conceptions de printemps se réduisent ensuite, d'abord intenses, celles de la fin de l'été et du début de l'automne baissent entre août et septembre.

Le phénomène de translation saisonnière des naissances observé à Barisey-la-Côte se retrouve à Bruley² où il s'effectue, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, du printemps (de mai à juin) vers des conceptions plus hivernales sur janvier, puis mars et mai, entre 1737 et 1792. A Pulligny³, les pointes de conceptions saisonnières se reportent, cette fois-ci, sur mai et juin, entre 1736 et 1790.

¹ GIRARD C., Evolution démographique de la couronne nancéienne, Op.cit.

² STORTI Marie-Lyse, Bruley, Op.cit.

³ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.

Le processus est inversé dans la prévôté de Cattenom où la tête des conceptions passe d'avril, juin, juillet, entre 1681 et 1749, à janvier, février, mars, entre 1750 et 1789⁴. Pareils glissements témoignent de la souplesse du faisceau des dates de conception. Une fois assurée la différence entre les fortes conceptions d'hiver et les plus faibles de fin d'été et de début d'automne, chaque village tend à représenter un cas d'espèce en raison de la prépondérance de certains mois de plus forte procréation. A Woippy, à la fin du XIX^e siècle, c'est en automne et en février que les conceptions sont les plus importantes pour produire des naissances plus fournies en juillet et novembre, alors que la période de plus faible activité conjugale se reporte naturellement à la fin de l'été⁵.

Dans la prévôté de Conflans-en-Jarnisy⁶, au XVIII^e siècle, les conceptions les plus nombreuses s'étendent de décembre à juillet ; elles respectent donc la logique de plus fortes procréations pendant le premier semestre, en dépit d'une interruption en mars.

Il arrive que les périodes respectives de forte et faible activité sexuelle atténuent l'opposition marquée entre le premier et le second semestre. A Gorze⁷, les pointes de conceptions se situent entre mars et juillet (naissances de janvier à mars) et en novembre, pour des creux advenus entre août et février. A Blénod-les-Toul⁸, les deux périodes restent observables, avec des hausses et baisses alternatives de naissances conduisant à un sommet en janvier, un creux en février, suivi d'une seconde remontée en mars et de nouvelles dépressions sur avril, mai et août.

A Gondrecourt-le-Château⁹, les creux des baptêmes s'installent nettement entre avril et juillet, alors qu'on retrouve à Brillon-en-Barrois¹⁰, une courbe moins tranchée, relevée par un sommet de février à mai mais rompue en avril. C'est dire combien les conditions locales peuvent interférer sur des règles de procréation trop universelles.

Références nationales. Entre 1740 et 1829, les pointes de naissances du plan national s'insèrent entre janvier et avril avec un creux en mai et juillet et une certaine reprise entre août et novembre,

⁴ CHAUSSEC Martine, La prévôté de Cattenom, Op.cit.

⁵ BRASME Pierre, Woippy, Op.cit.

⁶ BONTEMPS Michel, La Prévôté de Conflans-en-Jarnisy, Op.cit.

⁷ LHOMME A., Gorze, Op.cit.

⁸ HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit.

⁹ LHUILLIER D., Gondrecourt-le-Château, Op.cit.

¹⁰ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit.

présentant ainsi des sommets plus larges que ceux de Barisey-la-Côte¹¹. Entre 1855 et 1857, mars et mai l'emportent sans que le redressement automnal des naissances soit aussi bien marqué que précédemment. François Lebrun conclut à une coupure de part et d'autre de 1760, en raison d'un relâchement progressif de l'abstinence de Carême et décembre. Il note que si les sommets de mai, juin et juillet se maintiennent tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, les creux se montrent beaucoup plus variables selon le lieu étudié¹².

A Sennely, on remarque, comme à Barisey-la-Côte, un décalage des conceptions de printemps sur juin et juillet¹³, celles-ci ont ordinairement lieu entre mai et juin, les creux s'établissant sur septembre et octobre. A Labarthe¹⁴, entre les deux périodes témoins de 1802/ 1840 et 1871/ 1903, les sommets de conception touchent toujours les trois mois de mai à juillet mais ce sont les creux qui glissent de la fin de l'été vers l'hiver. En Auvergne, à l'accumulation des conceptions de mai et juin répond celle de janvier et février¹⁵ ; elles entraînent toutes une première poussée de naissances sur janvier, février et mars, avec un arrêt en avril, une dépression sur l'été et l'automne et une reprise à l'approche de novembre.

Le même profil entre des sommets de conception en janvier, puis entre avril et juillet, avec un creux sur août, septembre et décembre, s'observe à Rumont¹⁶, dans le Tonnerrois¹⁷, en Ille-et-Vilaine¹⁸ et dans le Morvan¹⁹, ce qui entraîne, en Bretagne comme en Anjou²⁰, entre 1740 et 1829, un pic de naissances sur les quatre premiers mois de l'année, suivi d'une diminution jusqu'en août.

¹¹ Histoire de la population française, Op.cit. France rurale 1740/ 1829 109 118 117 108 96 82 87 91 99 97 101 95 ; 1855/ 1857 106,2 108,9 111,5 106,9 97,0 89,9 101,6 106,7 80,2 106,7 99,7 101,7 : 1855/ 1957 88,2 93,9 99,7 99,0 100,5 98,3 98,2 97,1 97,8 94,9 94,1 93,2

¹² LEBRUN François, Le mouvement des conceptions sous l'Ancien Régime, Op.cit.

¹³ BOUCHARD Gérard, Sennely-en-Sologne, Op.cit.

¹⁴ SANGOI J.C., La population de Labarthe au XIX^e siècle, Op.cit.

¹⁵ POITRINEAU A., La vie rurale en Basse Auvergne, Op.cit.

¹⁶ ROBERT Patrice, Rumont, 1720 1790, Op.cit.

¹⁷ DINET D., Quatre paroisses du Tonnerrois, Op.cit.

¹⁸ BLAYO Yves, Trois paroisses d'Ille-et-Vilaine, Op.cit.

¹⁹ HOUDAILLE Jacques, Quatre villages du Morvan, 1640 1870, Op.cit., baptêmes pointes hiver, conception avril à juin.

²⁰ BLAYO Yves, HENRY Louis, Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou, 1740 1829, Op.cit., naissances, sommet au cours des quatre premiers mois de l'année ; elles diminuent ensuite jusqu'en août. Les conceptions les plus nombreuses se situent au printemps.

1.12. Distributions journalière et horaire des naissances.

Contrairement au mouvement saisonnier des naissances, la distribution journalière est touchée par les aléas de la fécondité. Son étude statistique peut cependant entrer dans le cadre d'études plus larges portant sur des séries comparatives de villages ou pouvant être mis en correspondance éventuelle avec certains événements extérieurs à l'activité humaine. Mais comment estimer précisément la fréquence des rapports sexuels, eux-mêmes conditionnés, pour une part plus ou moins grande, par des agents sociaux, saisonniers et économiques difficilement mesurables ? De plus, la légère variabilité du temps de grossesse d'une femme à l'autre permet mal d'établir un rapport certain entre le jour de la naissance et celui de la fécondation.

Il n'est donc pas prévisible que la distribution journalière des naissances s'organise autrement que par hasard. Précisément, la courbe des moyennes des cumuls joue remarquablement son rôle de régulateur des écarts journaliers des naissances, mesurés par périodes, même si elle ne présente pas une rectitude parfaite, preuve que la distribution des naissances n'est pas mathématiquement tout à fait assurée. Si la courbe des cumuls régularise les écarts journaliers des naissances au sein de chaque tranche de vingt ans considérée, il faut une bonne centaine d'années pour que ses effets deviennent perceptibles.

Les courbes des heures de naissance ne répondent pas d'avantage à un processus organisé et les moyennes des cumuls ne réduisent qu'imparfaitement les disparités de la distribution horaire. C'est sans surprise que les courbes horaires s'apparentent à celles des jours ; le hasard intervient d'abord dans la répartition des horaires de naissance, lesquelles s'accordent aussi à des facteurs indéterminés qui tendent à contrarier ce hasard.

1.13. Les quotients de natalité²¹.

Reflétant l'évolution générale des naissances, ils témoignent, à Barisey-la-Côte, d'une dynamique de natalité forte lors de la première décennie 1820, puisqu'elle approche les 200 pour mille, avec une stabilisation rapide dès les cinq années suivantes, aux alentours de 120 pour mille. Cette valeur est partagée jusque vers 1884 et provisoirement retrouvée entre 1902 et 1911. Certaines périodes font exception par la faiblesse de ce quotient, d'abord 1842/ 1846, ensuite 1889/ 1891 et 1892/

²¹ Les quotients de natalité de Barisey-la-Côte ont été calculés à partir de la moyenne de population entre deux recensements ; pour compenser certaines inégalités d'intervalles, ils sont établis ou ajustés par périodes de cinq ans. Pour nous conformer aux références nationales, régionales (Plovezet, Pays bigouden et Basse Auvergne), Lorraine (Chaudeney-sur-Moselle et Brillon-en-Barrois), nous avons ensuite réduit le quotient de natalité à sa valeur annuelle, celle-ci évoluant dans une fourchette de 11,42 à 39,44 pour mille.

1896. C'est à partir de 1912 que le quotient passe définitivement sous l'indice de 100 naissances pour 1000, baisse assez brutale au regard de son érosion plutôt lente jusque là²².

Entre 1840 et 1850, les quotients extrêmes de Barisey-la-Côte, entre 17,64 et 25,45 pour mille, encadrent le quotient national, de 23,3 pour mille. De 1876 à 1885, ce quotient national se situe sous celui de Barisey-la-Côte ; bien que tombé à 19 pour mille, il le dépasse ensuite entre 1911 et 1913, de même qu'entre 1921 et 1930.

En comparaison de ceux de Plozevet, très supérieurs à la moyenne nationale, les quotients de natalité de Barisey-la-Côte, inférieurs jusqu'à la fin du XIX^e siècle, se rendent légèrement supérieurs, au XX^e, en raison d'une moindre perte de vitalité. D'autres références régionales donnent, pour le Finistère, entre 1823 et 1832, des taux équivalents à ceux de Barisey-la-Côte pendant la même période, soit 37 pour 1000 contre une fourchette de 39,44 à 25,54 pour mille.

Les deux seuls exemples lorrains tenant compte de quotients de natalité, présentent des valeurs assez équivalentes à celles de Barisey-la-Côte, supérieures à la valeur nationale, de 38,34 pour mille à Chaudeney-sur-Moselle ; plus faibles et égales à cette moyenne nationale, de 32,4 pour mille entre 1804/ 1808 à Brillon-en-Barrois. Elles descendent à 25 pour mille vers 1820 dans cette dernière localité, ce qui traduit une diminution proche de celle de Barisey-la-Côte.

²² 1820/ 26 : 39,44 1827/ 31 : 23,61 1832/ 36 : 25,54 1837/ 41 : 25,69 1842/ 46 : 17,64 1847/ 51 : 25,45
1852/ 56 : 25,61 1857/ 61 : 25,82 1862/ 66 : 25,68 1867/ 74 : 22,96 1875/ 78 : 23,35 1879/ 83 : 24,00 1884/
88 : 21,33 1889/ 91 : 11,42 1892/ 96 : 19,17 1897/ 1901 : 21,71 1902/ 06 : 24,82 1907/ 11 : 24,88 1912/ 21 :
13,29 1922/ 26 : 11,69 1927/ 31 : 13,46 1932/ 36 : 19,87

1.2 MOURIR

1.21. Distributions annuelle, quinquennale et décennale des décès.

Facteur de développement démographique, l'accroissement des naissances peut être freiné, voire arrêté, par une conjoncture de décès trop forte. Les décès d'adultes et les décès d'enfant réduisent dans l'immédiat les effectifs de la population et apportent le risque de générations creuses pour les décennies suivantes. Si l'étude de la mortalité prend un sens par elle-même, elle est surtout éloquente en considération de la dynamique des mariages, des naissances et des totaux de population. Les états de décès renvoient donc à ceux des naissances en révélant la part de population conduite à ne pas mourir à Barisey-la-Côte. La différence entre le nombre des naissances et celui des décès résulte notamment de pertes de population, par l'abandon du lieu de vie de ceux qui suivent leur conjoint ou partent d'eux-mêmes vivre ailleurs. A cela s'ajoute l'évolution de l'espérance de vie qui permet à la population, ou de s'agrandir, ou d'être entravée dans son développement lors des situations de crise.

Située par son importance entre mariages et naissances, la distribution annuelle des décès de Barisey-la-Côte subit les effets d'une conjoncture irrégulière. Elle permet néanmoins de repérer un cycle pratiquement décennal de plus forte mortalité, en 1750, 1760, 1771, 1780, 1793, 1801, 1808, 1813, 1820, 1834, 1844, 1854, 1859 et 1863, cette année étant la première de la période à partir de laquelle le nombre des décès, bien que déclinant manifestement, finit par devenir supérieur à celui des naissances.

La distribution quinquennale confirme la montée assez rapide des valeurs jusqu'à la période 1742/ 1752, accentuée par la forte mortalité infantile. Cette courbe s'articule en quatre phases : un premier sommet entre 1717 et 1722 ; ensuite, un profil en dent de scie entre 1747 et 1812, suivi par une rupture conjoncturelle significative entre 1727 et 1732 à la suite de laquelle la mortalité déclin.

La distribution décennale accentue le partage des sommets en deux blocs entre les périodes 1732/ 1752 et 1802/ 1812, 1832/ 1842 et 1862/ 1872. Les décès atteignent leur plus forte amplitude entre 1712 et 1862 et fléchissent ensuite rapidement. Ce déclin devient surtout sensible entre 1762 et 1772.

1.22. Mouvement saisonnier des décès.

Certainement, les différences saisonnières jouent-elles sur la fréquence des mortalités, de l'aveu d'une certaine tendance populaire voulant que bien des vieillards ne résistent pas à l'hiver. Nette à partir de 1773, la prépondérance des décès hivernaux reflète toutefois une grande disparité

départementale²³. Toutes les générations ne courent par ailleurs pas les mêmes risques face à la mortalité endémique : en témoigne l'importance de la mortalité infantile.

Si les conditions hivernales, ajoutées au manque de confort et d'hygiène, à la contamination de l'eau lors des saisons chaudes, sont des facteurs propices aux décès précoces, d'autres causes de mortalité interviennent dont la maladie et l'incurie. Aussi, l'étude des fréquences mensuelles de décès doit-elle s'effectuer en considération du contexte dans lequel l'individu conduit ou assume son existence, avec une observation particulière de la mortalité de l'enfant et du vieillard, sujets par principe les plus faibles de la population.

Cette tendance à une mortalité plus forte pendant les saisons froides est confirmée à Barisey-la-Côte mais les courbes mensuelles ne sont pas strictes. Une seule se conforme nettement à la règle : celle de la période 1793/ 1812, qui présente clairement le déficit en sépultures aux saisons chaudes et la remontée forte et progressive des mortalités en automne et en hiver. A côté, quelques courbes évidentes mais moins nettes atténuent le phénomène : celles des périodes 1713/ 1732, 1753/ 1773, 1773/ 1792, 1813/ 1832, 1833/ 1852, 1913/ 1932, 1933/ 1952 ; elles sont donc majoritaires sans pour autant marginaliser les courbes des périodes moins tranchées : 1693/ 1712, 1853/ 1872, 1873/ 1892, 1893/ 1902 et 1953/ 1982.

La moyenne des cumuls met néanmoins en évidence la prépondérance des mortalités hivernales qui deviennent flagrantes dès la période 1713/ 1732, et très nettes à partir de celle de 1773/ 1792. Paradoxalement, janvier reste un mois de mortalité très moyen, de toute façon bien inférieur aux autres mois d'hiver. Le déphasage entre les mortalités des saisons froides et celles des saisons chaudes ne se dément pas tout au long de ces trois siècles. Même si les écarts tendent à diminuer entre 1872 et 1892, l'opposition saisonnière demeure flagrante.

Références lorraines. La même distribution saisonnière s'observe, en premier lieu à Bruley, sous forme de hausses d'automne et d'hiver²⁴. Dans la prévôté de Conflans-en-Jarnisy²⁵, l'hiver et le début du printemps sont les plus mortels avec un sommet en mars, contre un creux en juillet. Le constat est le même à Blénod-les-Toul²⁶ où la mortalité, surtout hivernale, connaît sa plus forte amplitude entre décembre et février/ mars ; il en va de même à Gondrecourt-le-Château²⁷, avec des

²³ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

²⁴ STORTI Marie-Lyse, Bruley, Op.cit. avec, par ordre croissant : février, janvier, novembre, décembre et mars ; régression dès avril avec par ordre décroissant : juillet, mai, août, septembre, avril, octobre.

²⁵ BONTEMPS Michel, la Prévôté de Conflans-en-Jarnisy, Op.cit.

²⁶ HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit.

²⁷ LHUILLIER D., Gondrecourt-le-Château, Op.cit.

poussées hivernales (décembre, janvier, février), accessoirement d'automne (septembre) et des creux d'été (juin, juillet). La situation diffère un peu à Villey-le-Sec où, entre avril 1735 et 1749, 40 % des décès s'inscrivent au printemps²⁸.

*Références françaises*²⁹, les décès à la campagne culminent l'hiver, de janvier à avril, avec des pointes secondaires en septembre et octobre. Les chiffres confirment cependant la grande disparité que nous venons d'évoquer. A Sennely-en-Sologne³⁰, les pointes et les creux de décès se situent respectivement en septembre et juin alors qu'en Auvergne³¹, la mortalité générale se concentre en mars/ avril pour diminuer jusqu'en juillet et recroître rapidement. Les mises au tombeau connaissent une certaine rémission au début de l'automne et reprennent leur progression constante vers le sommet de mars/ avril.

A Labarthe³², entre 1808 et 1840, les hausses convergent vers la fin de l'été et l'automne mais se décalent sur février et septembre entre 1871 et 1903. A Rumont, de 1720 à 1790³³, les déclarations de décès sont particulièrement importantes pendant les quatre premiers mois de l'année et elles accompagnent au cours de l'automne, une poussée de mortalité classique. Dans le Tonnerrois³⁴, la prépondérance hivernale se maintient mais les décès d'automne se reportent sur la fin de l'été, soit août et septembre ; octobre et novembre entrent alors en phase creuse.

Dans les trois paroisses d'Ille-et-Vilaine étudiées par Blayo³⁵, les sommets des décès arrivent plus précocement, entre septembre et décembre, contre des creux de mai et d'août. Au contraste saisonnier habituel s'ajoute une translation saisonnière dans le temps : de 1740 à 1789, le premier sommet se situe au printemps, en mars/ avril, et le second à l'automne, entre septembre et octobre. Entre 1790 et 1829, le sommet d'automne disparaît et le premier se porte sur l'hiver, entre décembre et février.

²⁸ JOLIN René, URIOT Jean-Pierre, Villey-le-Sec, Op.cit.

²⁹ Histoire de la population française, Op.cit.

³⁰ BOUCHARD Gérard, Sennely-en-Sologne, Op.cit.

³¹ POITRINEAU A., Auvergne, Op.cit.

³² SANGOI J.C., La population de Labarthe au XIX^e siècle, Op.cit.

³³ ROBERT Patrice, Rumont, 1720 1790, Op.cit.

³⁴ DINET D., Quatre paroisses du Tonnerrois, Op.cit.

³⁵ BLAYO Yves, Trois paroisses d'Ille-et-Vilaine, Op.cit.

1.23. Distribution journalière et horaire des décès.

De la distribution journalière résulte une courbe irrégulière, peu lisible, sinon qu'elle révèle la montée des valeurs au cours du XVIII^e siècle. Les écarts d'amplitude perturbant la répartition journalière sont fréquents et importants. Bien sûr, la courbe de moyenne des cumuls tend à les réduire, sans présenter une ligne parfaite ; les aléas n'étant pas distribués régulièrement, leur fréquence répond à des facteurs hasardeux imparfaits. C'est à partir de 1833 que les valeurs deviennent inférieures à la moyenne des cumuls mais elles ne passent nettement sous elle qu'à partir de 1873.

D'une façon générale, la ligne des moyennes présente trois phases au cours du mois : un léger déclin des décès de jour en jour jusque vers la moitié du mois, un ressaut vers le 15 et le 18, suivi par une courte augmentation puis un nouveau léger déclin.

De son côté, la distribution horaire des décès produit une courbe différenciée sur les vingt-quatre heures. La mortalité paraît légèrement plus faible au cours des douze dernières heures de la journée que des douze premières. Les courbes restent toutefois de type aléatoire et irrégulier ; la moyenne des cumuls atténue les disparités entre les courbes des valeurs réelles sans toutefois les distribuer parfaitement. Enfin, à partir de la période 1873/ 1892, les valeurs deviennent inférieures à la moyenne des cumuls.

1.24. Les quotients de mortalité.

Les statistiques nationales font état d'une très faible régression de la mortalité adulte entre 1740 et 1889, ces décès décroissant de 40,2 pour mille entre 1740 et 1744, à 35,5 pour mille entre 1885 et 1889. C'est seulement vers 1911 que le recul de la mortalité favorise l'essor de l'espérance de vie, particulièrement au niveau des classes d'âges féminines inférieures à 54 ans et les classes d'âges masculines inférieures à 74. Les enfants de 2 à 11 ans sont les premiers à bénéficier de ce recul de la mortalité, l'espérance de vie augmentant moins vite avec l'âge, surtout au-delà de 20 ans, bien que l'écart des valeurs reste important entre les deux sexes en raison de la réduction de la mortalité en couche³⁶.

A Barisey-la-Côte, l'évolution de la courbe des quotients de mortalité ne se montre pas aussi nette. Les valeurs moyennes de ces quotients oscillent de 18 à 22 pour mille, de 1820 à 1936. Une période fait exception à ce phénomène pendulaire : 1884/ 1888, où le quotient atteint les 32 pour

³⁶ Histoire de la population française, Op.cit. Mortalité adulte : 1740/ 1744 : 40,2 pour mille ; 1745/ 1749 : 40,2 ; 1759/ 1754 : 35,8 ; 1755/ 1759 : 35,5 ; 1760/ 1764 : 36,3 ; 1765/ 1769 : 35,3 ; 1770/ 1774 : 34,1 ; 1775/ 1779 : 33,6 ; 1780/ 1784 : 37,1 ; 1785/ 1789 : 35,5. Recul de la mortalité entre 1881 et 1911 (le premier nombre se rapporte aux hommes, le second aux femmes. 5/ 14 ans 48 47 ; 15/ 24 32 32 ; 25/ 34 22 30 ; 35/ 44 8 24 ; 45/ 54 1 19 ; 55/ 64 +3 17 ; 65/ 74 +5 7 ; 75/ 84 +15 +19.

mille ; elle est directement suivie par un quotient très bas, de 9,99 pour mille, entre 1889 et 1891. Très inférieurs à la moyenne française, ces quotients n'adoptent donc pas véritablement le profil de rupture présenté par la démographie nationale ; ils tendent même à remonter vers leurs valeurs d'origine lors des premières décennies du XX^e siècle, après s'être infléchis entre 1867 et 1906³⁷.

En Lorraine, les références n'offrent que l'exemple de Blénod-les-Toul où les taux de mortalité de l'Ancien Régime se montrent élevés, à 45,5 pour mille entre 1750 et 1759 et toujours 43,61 pour mille entre 1790 et 1799³⁸. En augmentation durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ils baissent jusqu'à 34,5 pour mille entre 1820 et 1829, et 26,53 pour mille entre 1830 et 1839. Supérieurs à ceux de Barisey-la-Côte, ils tendent ainsi à les égaler au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

1.25. Les années de mortalité de crise.

Les décès sont les indicateurs des années de crise et leur fréquence appartient à l'ensemble des populations touchées par les mêmes épreuves. Epidémies, famines et saisons difficiles s'impriment dans les courbes de mortalité mais celles-ci s'interprètent différemment selon les mois auxquels ces fléaux sévissent. Ainsi, les fortes mortalités de l'été ont surtout pour origine, au XIX^e siècle, les épidémies de choléra, et les mortalités hivernales résultent des conditions rigoureuses de la saison. Mais les causes des décès restent hypothétiques, c'est très rarement que l'état civil identifie des cas de mortalité due à la « *violence de la maladie* », comme il en va le 24 mars 1715 pour Henri Maitrehanche.

On reconnaît parfois l'emprise d'années « terribles », au cours desquelles la mortalité infantile se fait non seulement plus forte mais frappe presque totalement certaines familles qui voient en quelques semaines périr toute la fratrie. Les enfants âgés de quelques mois, puis de quelques années, d'une dizaine d'années, voire davantage, succombent à tour de rôle.

Ces années de forte mortalité n'ont pas d'effets généraux sur l'ensemble de la population mais elles touchent à chaque fois l'intégrité d'une, deux, voire plusieurs familles. Tout se passe comme si leur impact marquait sélectivement les entités familiales les plus faibles ou les plus menacées. Au XVIII^e siècle, ces états de crise ne se montrent cependant pas suffisamment aigus pour bloquer

³⁷ Quotients de mortalité de Barisey-la-Côte, pour mille 1820/ 26 : 21,87 ; 1827/ 31 : 16,41 ; 1832/ 36 : 27,56 ; 1837/ 41 : 16,66 ; 1842/ 46 : 22,06 ; 1847/ 51 : 18,18 ; 1852/ 56 : 24,10 ; 1857/ 61 : 26,61 ; 1862/ 66 : 27,27 ; 1867/ 74 : 19,39 ; 1875/ 78 : 16,98 ; 1879/ 83 : 18,67 ; 1884/ 88 : 32,00 ; 1889/ 91 : 9,99 ; 1892/ 96 : 19,17 ; 1897/ 1901 : 19,00 ; 1902/ 06 : 19,31 ; 1907/ 11 : 21,19 ; 1912/ 21 : 20,97 ; 1922/ 26 : 22,22 ; 1927/ 31 : 23,31 ; 1932/ 36 : 19,87.

³⁸ HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit, Les taux de mortalité de l'Ancien Régime sont élevés : 51,51 % en 1750/ 59, puis ils chutent ; 35,5 % en 1790/ 1839 ; 34,5 % en 1820/ 1829 ; 43,61 % en 1790/ 99 ; 26,53 % en 1830/ 39 ; taux de mortalité générale de 38,29 % en 1740/ 1839, augmente au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle : 46,14 % en 1760/ 69, puis il baisse : 20,26 % en 1830/ 39.

l'accroissement de la population ; au plus le freinent-ils et entretiennent-ils un certain état d'insécurité.

Parallèlement à celles de mortalités familiales intensives, se présentent des situations de couples fréquemment victimes de mortalité infantile aux premiers jours ou aux premiers temps de la naissance. Il faut croire que certaines familles éprouvent des difficultés génétiques à « mettre en vie », étant donné la fréquence avec laquelle elles se trouvent victimes de perte d'enfants en bas âge. Même si ce phénomène reste marginal au regard de l'ensemble des naissances, il est tout nettement repérable et significatif pour la dynamique globale des naissances. Les registres paroissiaux et d'état civil n'autorisent pas, bien sûr, à aller plus loin dans cette étude des fragilités familiales, ils en mesurent au moins l'importance et la fréquence.

Chronique des crises de mortalité. A la fin du XVII^e siècle, les crises de mortalité, particulièrement celles de 1694, opposent en France, les bordures prospères et peu touchées, au Bassin parisien et au Massif Central plus profondément marqués³⁹. Le XVIII^e siècle atténue ce phénomène et entretient un renversement géographique des crises. Peu touché par celles de 1661/ 1662 et de 1693/ 1694, le futur département de Meurthe-et-Moselle accuse plus fortement les crises familiales de 1700/ 1739. Les grandes crises voisines de 1741 apparaissent comme les révélateurs de sortes d'années charnières dans la dynamique de l'évolution des crises au XVIII^e siècle. Ni Barisey-la-Côte, avec la surmortalité de 1743, ni les références régionales ne leur échappent⁴⁰ mais toutes les populations ne réagissent pas avec la même intensité aux crises nationales ou régionales⁴¹. Le tableau comparatif des crises locales⁴² souligne même le caractère

³⁹ BLUM Alain, Mortalité différentielle du XVIII^e au XIX^e siècle, op.cit.

⁴⁰ GOUBERT Pierre, citation de Martine CHAUSSEC, La prévôté de Cattenom, Op.cit.

⁴¹ POITOU, La mortalité en Sologne orléanaise de 1670 à 1870, Op.cit. Le mauvais sol, la mauvaise nourriture, la mauvaise hygiène d'une population à majorité de journaliers sont propices au développement de toutes les maladies. Cerdon Villemoron 1690/ 1739 133 281 198 356 ; 1740/ 1789 148 317 167 361 ; 1690/ 1789 142 300 190 371 ; 1710/ 21789 148 341 185 370. Néomortalité mille I décès un an mille ; 1780/ 89, en moyenne sur 12 paroisses, La mortalité infantile est supérieure à 363 pour mille.

GAGNIAGE Jean, Trois villages d'Île de France au XVIII^e siècle, op.cit.

BLAYO Yves, HENRY Louis, Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou, op.cit. Les décès baissent dans la seconde décennie, après la mauvaise période 1740/ 1749. Ils augmentent en 1770/ 1779, diminuent en 1810/ 1819 et dépassent encore en 1780/ 1789 le niveau des trois décennies précédentes.

Villey-le-Sec, Op.cit. La commune souffre de crises, de mars à juillet 1749, surtout chez les enfants ; en janvier et février 1748, avec des adultes surtout touchés.

⁴² BARAD Bernard, Villey-Saint-Etienne, Op.cit. 59 décès en 1843 à la suite d'une épidémie de typhoïde.

JOLIN René, URIOT Jean-Pierre, BOURDON Jean, Evolution de la couronne nancéienne, Op.cit. En règle générale, le cumul des décès est inférieur à celui des naissances, sauf à l'occasion de crises, tous les trois ou quatre ans. Jusqu'en 1750, les crises sont peu nombreuses ; de 1750 à 1792, elles deviennent plus fréquentes, particulièrement entre 1740/ 1740, 1759/ 1762, 1770/ 1771, 1780/ 81/ 82, 1788/ 89.

isolé de nombre d'entre elles. Les grandes années de crise françaises ne connaissent pas toujours non plus de projections locales : souvent épargné par les vagues d'épidémies nationales, Barisey-la-Côte subit sa propre fréquence d'années mortelles.

Il n'est pas courant que ces divers terrains soient en correspondance de crise la même année, comme en 1710, où la France entière, le Toulinois et Barisey-la-Côte souffrent du grand hiver de 1709/ 1710. D'autres situations de surmortalité générale ne répondent pas nécessairement aux mêmes causes conjoncturelles que celles-ci, c'est le cas en 1714, où Gorze et Barisey-la-Côte présentent des pointes de surmortalité communes, ou en 1729, 1739, 1743 et 1750, quand l'Auvergne et Barisey-la-Côte accusent les mêmes pointes de mortalité.

En 1737, une vague d'épidémies frappe aussi bien le royaume dans son ensemble que Gorze, Bruley et Barisey-la-Côte en particulier. Les crises françaises de 1740 à 1747 se projettent à Barisey-la-Côte en 1743. L'accroissement de la mortalité française de 1771/ 1774 y produit encore ses effets en 1771. En 1779, une crise nationale de dysenterie qui sévit en Auvergne et en Anjou, précède une crise dans la couronne nancéienne et à Barisey-la-Côte en 1780.

Le XIX^e siècle est moins mortifère que le XVIII^e, on relève quand même la forte mortalité généralisée de 1813, particulièrement à Barisey-la-Côte, certainement due au typhus. Les effets de la crise de 1846/ 1847 sont sensibles autant la Lorraine qu'à Barisey-la-Côte. Plus virulente que celle de 1832, l'épidémie de choléra de 1854 touche quelques soixante-cinq communes de l'arrondissement de Toul, Barisey-la-Côte figure en fin de compte au nombre de celles qui sont déclarées épargnées bien que la surmortalité de cette année là soit très nette⁴³. Patrice Bourdelais et

STORTI Marie-Lyse, Bruley, Op.cit. La population stagne à la fin du siècle, les mariages se trouvent En pleine progression, les naissances diminuent, les décès s'en rapprochent de plus en plus. Excepté 1742/ 1743, les crises sont toutes annuelles ; après chacune d'elles, la population récupère, les naissances croissent et les décès baissent.

GIRARD Colette, La famine de 1816 1817 dans la Meurthe, Op.cit. Les réquisitions de 1815 entraînent une situation de famine en 1816/ 1817. A cela s'ajoute la grêle d'août 1815. Le cycle de crise se présente de la façon suivante : forte mortalité au cours de l'hiver 1815/ 1816 ; baisse durant l'été 1816 ; remontée l'hiver 1816/ 1817 jusqu'à l'été 1817. Les deux plus fortes mortalités se situent en février 1816 et en juillet 1817 ; les plus faibles surviennent en août 1816 et en août 1817 ; la mortalité de juillet, août 1817 se montre plus forte que celle d'août 1816.

GUESLIN André, Le froment et la vie chère dans la Meurthe, Op.cit. La crise de 1830 connaît son apogée en 1832 mais elle est peu importante par rapport à celle de 1816. A l'hiver froid de 1829 1830 suivent le printemps et l'été pluvieux de 1831. Après la petite crise de 1839, vient la dernière grande crise frumentaire de 1845/ 1847.

DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit. Les effets de la crise de 1709/ 1710 seront déjà effacés en 1711/ 1714. Les crises de 1720/ 1730 viennent surtout de disette alimentaire ; celles de 1724 et 1728, ont par contre des origines épidémiques. A partir de 1740, la commune ne connaît plus de crises particulières mais des cycles tous les deux à quatre ans, au cours desquels les pointes de mortalité dépassent le mouvement de la natalité. La mortalité ne baissera que vers 1780 1785.

HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit. Entre 1740/ 1839, la commune ne souffre pas de crises graves mais de quelques pointes de mortalité. Les crises importantes sont accompagnées d'une forte natalité.

MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit. La baisse de mortalité est observable à partir de 1850.

⁴³ AD Meurthe-et-Moselle 5 M 93. Les communes de l'arrondissement de Toul touchées par l'épidémie de choléra de 1854 sont : Aboncourt, Allain, Ansauville, Antilly, Arnaville, Avrainville, Bagneux, Bainville-sur-Madon, Bernécourt, Bicqueley, Blénod-les-Toul, Boucq, Bouillanville, Bouvron, Bruley, Bulligny, Charmes-la-Côte, Choloy, Colombey-

Jean-Yves Raudot soulignent le caractère souvent approximatif des statistiques des décès dits cholériques, ainsi que la difficulté de diagnostiquer leur cause⁴⁴ ; cela peut expliquer que malgré des états globaux néants, un des rapports hebdomadaires de gendarmerie d'août 1854, recense à Barisey-la-Côte, deux cas anciens et d'un nouveau cas de morts cholériques, mentionnant par la même occasion vingt-trois cas anciens de suette.

Au cours de la semaine du 1^{er} au 5 septembre quatre décès déclarés anciens sont encore affichés au tableau communal des victimes de l'épidémie (43). En 1870, les morts de Barisey-la-Côte sont plus nombreux, comme dans le reste de la France, conséquence vraisemblable de la guerre avec la Prusse.

les-Belles, Crépey, Crézilles, Domgermain, Favières, Fécocourt, Fontenoy, Foug, Francheville, Gibeaumeix, Gondreville, Gye, Lagny, Laneuveville-les-Toul, Lay-Saint-Rémy, Liverdun, Lucey, Maizières, Mandres, Ménillot, Minorville, Moutrot, Ochey, Pagny-derrière-Barine, Pierre, Pulney, Regniéville, Rembercourt, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saizerais, Sanzey, Saulxerotte, Saulxures-les-Vannes, Selaincourt, Sexey-aux-Bois, Thiaucourt, Thuilley-aux-Groseilles, Toul, Tramont-Lassus, Tremblecourt, Trondes, Uruffe, Villey-Saint-Etienne. AD Meurthe-et-Moselle 5 M 93.

⁴⁴ BOURDELAIS Patrice, RAUDOT Jean-Yves, Une peur bleue, Op.cit. Département de la Meurthe 1832, indice mensuel de surmortalité.1832 1,15 1,13 1,21 1,48 1,31 1,47 1,41 1,10 0,91. 1854 1,20 1,26 1,29 1,64 1,80 1,78 1,56 1,64 1,6243. AD Meurthe-et-Moselle 5 M 90 99

CHRONIQUE DE LA MORTALITE FAMILIALE INTENSIVE

11 décembre 1710, Champougny Mathias, 15 ans ; 1^{er} mai 1711, Champougny Claude 60 ans.

18 mars 1712, François Anne, 18 mois ; 17 août 1712, François François, son père, 39 ans ; le 6 novembre 1712, Marie François, une autre fille.

9 novembre 1714, Joyeux Elisabeth, 4 ans ; 19 novembre Joyeux Louis, 15 mois ; enfants de Joyeux Claude, époux d'Antoinette Noël ; Antoinette Noël, le 21 avril 1715 ; le 21 avril 1715, Joyeux Jean, 13 ans, violence de la maladie).

22 septembre 1737, Joyeux Pierre ; le même jour, son père, Joyeux Claude, 71 ans.

27 septembre 1741, Maitrehanche Jean-Baptiste, 5 mois ; le 22 mai 1742, Maitrehanche Claude, 34 ans, son père.

10 novembre 1750, Morlot Simon, 15 jours ; Guillery Anne, 47 ans, épouse de Louis Morlot, sa mère.

10 février 1757, Boileau Marianne, 5 ans ; 16 février 1757, Boileau Catherine, 7 ans, filles de Boileau François et de Catherine Maitrehanche.

20 décembre 1758, Catherine Champougny, 4 mois ; 17 avril 1759, Champougny Geneviève, 2 ans, filles de Joseph Champougny et de Marie Maitrehanche.

21 février 1760, Maitrehanche François, 3 ans ; 5 mars 1760, Maitrehanche Françoise, 3 ans, enfants de Joseph Maitrehanche et de Françoise Champougny.

7 mars 1760, Louis Mangenot, 3 jours ; 18 mars 1760, Nicolas Mangenot, 2 ans ; 11 avril 1760, Elisabeth Mangenot, 4 mois, enfants de Nicolas Mangenot et de Catherine Bonus.

5 septembre 1762, Maitrehanche Marie, 3 ans ; 9 septembre 1762, Maitrehanche Thiéry.

Dominique François, 1 an ; 29 octobre 1763, Maitrehanche François, 11 mois, enfants de Claude Champougny et de Geneviève Didelot.

15 décembre 1770, Maitrehanche Barbe Françoise, 6 jours ; 16 avril 1771, Maitrehanche François, 4 ans ; 22 avril 1771, Maitrehanche Catherine, 8 ans ; 5 mai 1771, Maitrehanche Claude, 12 ans ; 19 février 1773, Maitrehanche François, 15 jours, enfants d'Henry Maitrehanche et de Françoise Champougny ; 23 janvier 1774, Maitrehanche Pierre, 4 ans.

11 mai 1771, Poirot Jean Baptiste, 7 ans ; Poirot Catherine, 5 ans, enfants de Poirot Mansuy et de Marguerite Bernage.

17 avril 1777, François Joseph, 2 ans ; 28 novembre 1777, François Marguerite, 12 jours, enfants de Joseph François et de MaRie Humbert.

4 décembre 1781, Clément Jean Baptiste, 8 jours ; 27 janvier 1782, Clément Marguerite, 2 ans, enfants de Clément François et de Champougny Catherine.

Champougny Catherine, 6 mois, le 1^{er} mars 1789 ; Champougny François, 4 ans, le 22 janvier 1792, enfants de Jean Baptiste Champougny et de Marie Fringant.

Marchal Jean Sébastien, 20 jours, le 10 mai 1792 ; le 17 septembre 1792, Marchal Marguerite, 3 mois.

6 avril 1794, Marchal François, 4 ans ; 13 avril 1794, Marchal Jean Baptiste, 2 ans ; décembre 1796, George Nicolas François, 6 mois ; George Madeleine 12 ans, enfants de Joseph George et d'Anne Poirot.

20 janvier 1801, Champougny François, 1 jour ; 22 janvier 1801, Catherine, 4 jours, enfants de Champougny François et de Marguerite Noël.

17 octobre 1801, Champougny Nicolas, 3 ans ; 28 octobre 1801, Champougny Madeleine, 5 ans, enfants de François Champougny et de Louise Ferry.

8 mars 1802, Courtois Joseph, 3 ans ; Courtois Françoise, 2 ans, enfants de Joseph Courtois et de Catherine Charbonnier.

14 octobre 1801, Boileau Marguerite, 6 mois ; 29 septembre 1801, Boileau Joseph, 2 ans, enfants de Louis Boileau et de Catherine Bastien.

3 avril 1802, Gillot Pierre, 7 ans ; 11 avril 1802, Gillot François, 5 ans ; 16 avril 1802, Gillot Claude,

4 ans ; 17 janvier 1803, Gillot Geneviève, 8 jours ; 16 janvier 1803, Gillot Marie Geneviève, 8 jours, enfants de Pierre Gillot et de Marie Maitrehanche.

7 avril 1818, Clément Jean Baptiste, 4 mois ; 27 novembre 1818, Clément Pierre, 3 ans, enfants de Sébastien Clément.

FAMILLES VICTIMES DE DECES EN BAS AGE PLUSIEURS ANNEES DE SUITE

19 septembre 1774, Boileau Marie Magdeleine, 1 mois ; 16 décembre 1776, Boileau Jean Baptiste, 15 mois, enfants de Louis Boileau et de Catherine Panichot.

4 décembre 1777, Champougny Catherine, 1 jour ; 27 décembre 1778, 24 heures, enfants de Joseph Champougny et d'Elisabeth Bernard.

30 octobre 1778, Joyeux Marie, 12 jours ; 31 août 1779, Joyeux Marie, 7 jours, enfants de Pierre Joyeux et de Marguerite Henry.

11 novembre 1780, Joseph, 9 jours ; Claude, 2 ans, le 12 octobre 1781 ; Marie 8 mois ; Nicolas, 5 mois, enfants de Gérard Marchal et de Joly Françoise.

22 décembre 1793, Genin Marie Catherine, 12 ans ; 30 décembre 1793 Genin Nicolas, 8 ans ; 30 décembre 1793, Genin Jean Baptiste ; 4 janvier 1797, Genin François, 3 ans, enfants de Nicolas Genin et de Catherine Champougny.

26 juillet 1794, Bonjean Anne-Marie, 6 mois ; 15 septembre 1795, Bonjean Pierre, 6 mois, enfants de Pierre Bonjean et de Rose Tabellion.

18 août 1801, Bastien Catherine, 2 ans ; 24 février 1802, Bastien Marie Magdeleine, 4 ans, enfants de Joseph Bastien et de Françoise Champougny.

19 novembre 1805, Durand François Henry, 8 jours ; Durand François 49 ans ; 25 novembre 1807, Durand Etienne François, 1 mois ; 20 mai 1809, Durand Claude, 25 ans, enfants de François Henry Durand et de Barbe Maitrehanche.

23 juin 1825, Charée Claude, 3 mois ; 15 mai 1827, Charée Joseph Jules, 4 mois ; 31 août 1829 Charée Ortense, 2 mois.

29 septembre 1825, Fausse Marie Catherine, 1 mois ; 4 avril 1827, Fausse Joseph, 4 jours.

LES ANNEES DE MORTALITE DE CRISE

<i>Nationales</i>	<i>Régionales</i>	<i>Lorraines</i>	<i>Barisey-la-Côte</i>
Fin des pestes nord et est 1670		1702/ 1703 Pulligny	1705
1709 1710, surmortalité, grand hiver très froid		1708 1709 Gorze 1709 Toulous 1709/ 10 Bruley 1709 Pulligny	1710 petite ère glaciaire
		1714 Gorze	1714 1715
		1719 Gorze 1719 Bruley 1719 Pulligny	
fin des famines 1715 1720		1720 Pulligny, disette	
	1721 Auvergne		1722
		1724 Gorze 1724 Pulligny épidémie	1726
	1726/ 27 Sologne orléanaise		
	1729 Auvergne	1728 Pulligny, épidémie	1729
		1730 Pulligny, disette	1730
	1731/ 32 Sologne orléanaise		
		1732/ 33 grippe Conflans	
	1733 Auvergne		
1737 vague d'épidémies		1735 Villey-le-Sec	
		1737 Gorze 1737 1737 Bruley	
	1738 Auvergne 1739 Auvergne		1739
1740 épidémie de saison froide		1740 cour. Nancéienne	
	1740/ 41 Sologne orléanaise		
1740 1741 crise subsistance	1741 Auvergne 1741 Bretagne/ Anjou 1741/ 1743 Ile de France		
crise de 1740 1747	1743 Auvergne	1742/ 43 Bruley	1743
		1744 Gorze 1744 Bruley 1745 Cattenom 1748 Villey-le-Sec	

<i>Nationales</i>	<i>Régionales</i>	<i>Lorraines</i>	<i>Barisey-la-Côte</i>
		1749 Villey-le-Sec	
			1750
		1749 Bruley	
		1749 Blénod-les-T.	
		Cherté du blé	
	1749/ Sologne orléanaise		
	1750 Auvergne		1750
		1751 Cattenom	
		1752 Bruley	
		1754 Blénod-les-T.	
		Chute du cours des céréales	
		1756/ 62 couronne nancéienne	
		1757 Blénod-les-T.	
		Dysenterie	
			1757
			1760
	1763 Auvergne		
		1764 Brillon-en-Barrois	
		Mortalité infantile	
	1767 Auvergne		
		1768/ 1771 Blénod-les-T.	
		1770/ 71 couronne nancéienne	
	1770/ 71 Sologne orléanaise		
1771 1774 ampleur de la mortalité accrue sans commune mesure avec les crises du XVII ^e			1771 épidémie
De 1772 à la Révolution, la croissance démographique est freinée par une vague d'épidémie.			
	1772 Bretagne Anjou		
	1773 Bretagne Anjou		
	1774 Bretagne Anjou		
1775 1776 grippe extensive		1775/ 1777 Blénod-les-T.	
		Crise frumentaire	
	1779 dysenterie 1779 Auvergne		
	1779 Bretagne Anjou		
		1780/ 82 couronne nancéienne	
			1780
	1783 Sologne orléanaise		
1781 1785 pneumonie infectieuse 1781 1785 1783 Auvergne		1785 Blénod-les-T.	
		Hiver rigoureux	
		1785 Brillon-en-Barrois	
		Mortalité infantile	
	1786 Auvergne		
		1787 Brillon-en-Barrois	
		Dysenterie	
		1788/ 89 couronne nancéienne	
		1791/ 1795 Blénod-les-T.	
		Disette	
			1793
		1797 Brillon-en-Barrois	

<i>Nationales</i>	<i>Régionales</i>	<i>Lorraines</i> épidémie	<i>Barisey-la-Côte</i>
			1801
1803 1804, mauvaises récoltes	1804 Bretagne Anjou	1806 Blénod-les-T. disette 1808 Blénod-les-T. disette	
			1808
	1813 Bretagne Anjou	1813/ 1814 Brillon-en-Barrois typhus	
1814 typhus			1813
		1815/ 16 Meurthe 1816/ 17 Meurthe 1817 Blénod-les-T. disette	
			1818
			1820
		1831 Brillon-en-Barrois choléra	
			1832 choléra
			1834
1835 grippe			
			1837
		1839 Lorraine 1843 Villey-Saint-Etienne typhoïde	
			1844
		1846/ 47 Lorraine	
			1846
1847 1849 mauvaises récoltes			
			1850/ 1851
1845 1855 choléra			
			1854
			1859
			1863
			1865
			1868
1870 1871 guerre de 70			
			1870
			1873
			1884

1.26. Décès par faits de guerre et décès militaires.

Pour importants que soient ces facteurs sur les destins individuels, la conscription et les décès par faits de guerre restent en vérité sans conséquence majeure sur le devenir du village. La première ne touche pas la moitié des garçons, même pendant l'Empire, particulièrement lors de la levée de 1813 qu'évitent beaucoup de célibataires par le biais du mariage. A l'inverse, les décès par faits de guerre ou simplement advenus sous les drapeaux frappent certainement surtout les esprits, en raison de leur retentissement psychologique et affectif élevé.

La paroisse de Barisey-la-Côte subit « les malheurs de la guerre » aux mois d'août et septembre 1587, alors qu'une forte expédition de reîtres, partie secourir le roi de Navarre, futur Henri IV, et conduite par le Duc de Bouillon, dévaste la Lorraine entre Blâmont et Toul. L'esprit de résistance des Lorrains, les intérêts divergents des parties allemandes et françaises de l'expédition, les maladies endémiques qui déciment ses rangs ont vite raison des vellétés de l'armée huguenote que le duc de Guise anéantit en novembre dans la plaine de Beauce. Il n'empêche que les dégâts commis pendant l'été sont considérables et que Barisey-la-Côte disparaît vraisemblablement à cette date de son site initial. Incendié le 1^{er} septembre 1587, le village est reconstruit quelques centaines de mètres plus bas au pied de sa côte, isolant, depuis, l'église romane au milieu des vergers et des vignes. Les morts civiles sont apparemment évitées à cette occasion, la politique de terre brûlée et l'inondation des vallées, la mise en sécurité des personnes et du bétail ayant pleinement joué. Le retour à l'ordre dure peu de temps puisque la Lorraine sombre pendant une grande partie du XVII^e siècle dans les affres de la guerre de succession d'Autriche. Il y a peu de chances pour qu'au cours des années 1630/ 1650, Barisey-la-Côte échappe au sort des villages proches tels que Bagneux et Allain⁴⁵. Il est même probable qu'à la faveur des troubles et des épidémies régnantes, la paroisse perde l'essentiel, sinon la totalité de ses effectifs. Elle se trouve encore exsangue en 1693, lorsqu'elle tient ses actuels registres paroissiaux, stimulée par la politique de redressement du duché qui permet au duc de Lorraine de remettre ses états en ordre en quelques décennies seulement : redressement spectaculaire au regard de l'ampleur du désastre.

Un état de paix relative règne dans le Toulousain durant tout le XVIII^e siècle et même les campagnes militaires de la Révolution n'endeuillent pas les familles côtois-barisaines. Le Premier Empire n'est pas, non plus, la période de plus forte mortalité des conscrits de Barisey-la-Côte, seuls trois jeunes gens ne reviennent pas des champs de bataille et encore, deux seulement meurent au combat. C'est entre juin et août 1807 que parvient à ses parents la nouvelle du décès d'André Morlot, tué le 8 février 1807 à 10 heures du matin, d'un coup de feu reçu à Greuss-Cylain (Prusse). Le 8 septembre

⁴⁵ Voir Supra p.5.

1813, Joseph Marchal décède d'une blessure à l'hôpital de Dresde. Si le troisième, Pierre Champougny succombe, à Landau, le 14 novembre 1813, des suites d'une fièvre putride, sa famille entretient pendant sept ans un espoir incertain puisque l'annonce officielle du décès ne lui parvient qu'en février-mars 1820.

La longue période de paix militaire intérieure qui suit l'Empire se montre paradoxalement plus meurtrière que lui puisque la vie de caserne inflige quelques douze cas de mortalité à la conscription du siècle. Il est vrai qu'entre 1838 et 1902, les expéditions coloniales de la Seconde Restauration, du Second Empire et de la Troisième République exposent encore les jeunes recrues aux fièvres et aux dysenteries. Le premier atteint est Claude Courtois, fusilier de l'infanterie de marine, qui décède à la Martinique, le 10 octobre 1838. Quatre ans plus tard, le 9 février 1842, Eugène Joyeux, caporal au 6^e régiment d'infanterie de ligne, succombe de fièvres à Issoire.

En 1844, les opérations d'Algérie coûtent trois autres garçons à la commune, victimes de crises de dysenterie chronique : Claude Charrée, du 2^{ème} régiment de Génie, le 2 janvier 1824 ; Charles Vosgien, du 31^e régiment d'infanterie de ligne, le 17 novembre et François Chenin, fusilier du 16^e régiment d'infanterie de ligne, le 14 novembre 1844. Echappant à la violence des champs de bataille, les deux conscrits suivant ne peuvent respectivement éviter en 1862 et 1870 la redoutable mortalité des hôpitaux militaires. Le premier, Joseph Panichot fusilier au 71^e régiment de ligne, participe au corps d'occupation d'Italie lorsqu'il est victime, le 29 mai 1862, d'un accès de fièvre typhoïde, à l'hospice civil de Velletri ; le second, si près de chez lui à Toul, incorporé dans un régiment d'artillerie de marine, est emporté le 21 janvier par une « fièvre intermittente pernicieuse ».

Cinq avis de décès de conscrits parviennent encore aux familles avant que ne tonne de nouveau le canon. Le choc qu'ils provoquent est assez dilué dans le temps pour que l'émotion reste certainement limitée. Mourir par temps de paix fait visiblement partie des risques de l'époque mais l'enregistrement de ces actes mortuaires laisse parfois ces disparitions sans explication : Léopold Chenin succombe le 24 novembre 1884 à l'hôpital de marine de Cherbourg sans cause connue, par contre, c'est sûrement de dysenterie, cette fois-ci aiguë, que souffre Marie Lucien Bastien, enlevé le 13 août 1893 au camp d'artillerie de Chalon-sur-Saône. Ensuite, partent l'un après l'autre, Auguste Naboth, le 15 avril 1895 à l'hôpital militaire de Nancy et Albert Richard, le 22 avril 1899, à Saint-Dié. La dernière victime de cette drôle de paix est Joseph Alfred Bourgne, soldat au 153^e Régiment d'artillerie, mort à Toul le 6 avril 1902.

Les tués de la Grande guerre sont les plus sensibles pour la commune en raison de leur nombre et de leur concentration au cours de ces quatre années sanglantes. Il est encore aujourd'hui de vieilles

personnes qui se souviennent les avoir connus dans leur enfance⁴⁶. Dès le quatre septembre 1914, Auguste Richard est touché sur le plateau d'Amance, au cours de la bataille du grand Couronné. On compte ensuite un ou deux décès par an jusqu'à la fin du conflit. Le 19 juin 1915, Camille Noël expire à l'hôpital de Toul, sans autres précisions ; à peine une dizaine de jours plus tard, le 1^{er} juillet 1915, c'est au tour de Louis Champougny d'être mis en terre au cimetière de Souchez (Pas-de-Calais). La Somme retient ensuite deux jeunes conscrits du village ; le premier, Victor Houbeau tombe près de Lihom, le 26 juillet 1916, et le second, Eugène Champougny, est présumé tué à l'ennemi à la Chavatte, le 26 septembre 1917. Enfin, le moins chanceux est Joseph Cornevaux, l'instituteur du village, lieutenant, décoré de la croix de guerre, qui trouve la mort dans l'Aisne, pas même un mois avant l'armistice, le 20 octobre 1918⁴⁷.

Si Barisey-la-Côte cesse dès lors de perdre ses jeunes soldats, elle ne s'est pas encore libérée des périls de la guerre. Le mauvais sort veut que le 20 juin 1940, alors que les Allemands surgissent en masse par la côte, quelques soldats français conduisent un acte de résistance, au bas du village, sur la route de Colombey-les-Belles. Un tir d'obus les met hors de combat, endommageant plusieurs maisons, sans faire de victimes civiles. Il reste de ce fait d'armes les quelques tombes du petit cimetière militaire, témoins des derniers tués par actes de guerre touchant de près la commune, la guerre d'Indochine et les événements d'Algérie n'ayant été que des servitudes sans drames pour les familles.

⁴⁶ A l'époque où nous écrivions ce texte, bien sûr.

⁴⁷ L'enregistrement des tués de 14/ 18 par l'état civil diffère des noms inscrits sur la plaque mortuaire de l'église et ces derniers sont les suivants : Eugène Champougny, Léon Champougny, Ernest Coquart, Eugène Houbeau, Fernand Joyeux, Camille Noël, Paul Noël, Marcel Richard, Joseph Cornevaux, Raymond Vassé.

1.3 DISTRIBUTION DES ÂGES DE MORTALITE.

1.31. Mortalité juvénile, adulte et sénile.

La distribution annuelle des décès dépend à la fois du taux de population, avec sa moyenne de décès naturels, du caractère de la mortalité conjoncturelle et des périodes aiguës responsables de recrudescence de mortalité. L'étude de cette mortalité doit s'appuyer d'une part sur la distinction des sexes ; s'élaborer d'autre part sur la différence entre la mortalité infantile (avant la première année puis avant la vingtième année) et la mortalité adulte. S'il survit jusqu'à vingt ans, un individu possède d'autant plus de chances de vivre longtemps qu'il devient vieux.

La grande disparité des âges auxquels on meurt et l'insuffisance de décès annuels susceptibles de présenter une répartition d'âges homogène, de 0 à 100 ans, rendent nécessaire une approche des mortalités par périodes de 5 ans puis de 10 ans, afin de situer les moyennes d'âges de mortalité et surtout, les périodes de plus fortes mortalités par classes d'âges. Les courbes de décès présentent trois phases qui s'inscrivent dans la longueur d'une vie humaine : les mortalités juvéniles, les mortalités adultes et les mortalités séniles. Les premières correspondent à la difficulté de mettre en vie ; les secondes à celles de faire vivre face aux risques provoqués par le manque d'hygiène, les risques épidémiques et les insuffisances alimentaires ; les troisièmes à la mortalité normale de l'individu dont la vie s'est naturellement épuisée.

Cette distinction des âges de mortalité, voulue par un résultat statistique, est moins régulière que le classement théorique proposé par Louis Henry en mortalités jeunes (0-19 ans), adultes (20-59 ans) et vieilles (60 ans et plus)⁴⁸. Bien sûr, au cours des premières décennies des trois cents ans considérés, ne peut-on prendre les âges de décès avec une grande fiabilité. La date de naissance étant inconnue, leur estimation tombe souvent dans l'approximation. D'ailleurs, le rédacteur des registres paroissiaux prend soin de l'arrondir à la décimale la plus proche en précisant que le défunt peut avoir environ cet âge là. Il faut de la même façon accueillir avec réserve les déclarations de deux mortalités à cent ans, l'une en 1737 et l'autre en 1744 ; elles ne défendent sans doute que l'idée d'une longévité en apparence plus élevée que la moyenne.

Les distributions quinquennales et décennales offrent peu de différences d'analyse avec les fréquences annuelles sinon qu'elles amplifient les périodes de décès et permettent une distinction plus grande des trois phases de mortalité. Celles-ci peuvent dès lors se jauger avec une situation plus générale qui fait s'accroître la mortalité juvénile à partir de 1713 ; s'augmenter les décès séniles

⁴⁸ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

vers 1873 ; diminuer les décès juvéniles seulement en 1893⁴⁹. La situation de Barisey-la-Côte s'y conforme dans l'ensemble, à l'exception d'un démarrage plus tardif des décès juvéniles et d'une affirmation plus précoce des décès séniles.

Il est vrai qu'entre 1713 et 1732, les décès juvéniles sont encore faibles et qu'entre 1733 et 1752, leur augmentation reste modérée pour la distribution annuelle, nettement plus élevée pour la distribution quinquennale. La période suivante, 1753/ 1792, les voit fortement progresser et se dissocier des deux courbes, en raison de leur prédominance, notamment sur les décès juvéniles. Il s'agit là du phénomène marquant des périodes à venir, la proportion des décès infantiles restant considérable jusqu'en 1812 et importante jusqu'en 1892.

Ensuite, ces décès diminuent fortement entre 1893 et 1912 et disparaissent virtuellement entre 1913 et 1932. Quelques cas de mortalité entre 1913 et 1932 n'inversent pas la tendance et les quarante dernières années, entre 1953 et 1982, consacrent la disparition définitive des décès juvéniles. Les décès adultes émergent, modérément, entre 1713 et 1732 et trouvent, entre 1733 et 1752, leur importance par rapport aux décès juvéniles et séniles. Ils restent élevés jusqu'en 1852, en dépit d'un déclin passager entre 1813 et 1832. C'est à partir de la période 1853/ 1872 qu'ils se réduisent à des valeurs moyennes, même s'ils se développent encore, de 20 et 45 ans, entre 1873 et 1892. Irréguliers jusqu'en 1932, ils finissent par se montrer marginaux sans disparaître tout à fait ; ils se trouvent fortement réduits au cours des périodes 1933/ 1952 et 1953/ 1982.

Entre 1693 et 1712, les décès séniles s'établissent de 49 à 81 ans, avec une plus grande représentation vers les 44 et 75 ans. Encore modérés entre 1713 et 1732, alors que toutes les classes d'âges sont touchées par la mortalité, ils commencent à s'accroître à partir de 1733, entre 44 et 80 ans mais restent encore faibles entre 1753 et 1772 et 1773 et 1792. Les trois phases de décès se montrent alors très distinctes, de 0 à 10 ans pour les décès juvéniles ; de 20 à 40 ans pour les décès adultes ; de 40, 60 à 80 pour les décès séniles.

En pourcentages, le sommet des décès séniles se situe entre 70 et 80 ans pour la période 1813/ 1873, entre 70 et 80 ans et seulement entre 60 et 70 ans pour celle de 1833/ 1852. Les périodes suivantes, 1853/ 1872 et 1873/ 1892, se caractérisent par la poursuite du développement inexorable des décès séniles. Mais tandis que le déclin démographique de Barisey-la-Côte réduit l'importance des valeurs, ils paraissent s'affaiblir, étalés sur une base de 44 à 88 ans, avec les plus grands âges entre 78 et 84 ans. Ce n'est qu'entre 1933 et 1982 que tous les décès enregistrés tendent enfin à se concentrer sur la phase sénile, entre 64 et 88 ans. Montant à angle droit, leur courbe émerge verticalement de la courbe générale des décès, à partir des 60/ 70 ans.

⁴⁹ HENRY Louis, *ibid.*

1.32. Mortalités masculines et féminines respectives.

Le plus souvent, les sommets de mortalité des hommes et des femmes coïncident. Entre 1693 et 1712, ils culminent entre 50 et 60 ans, quoique celui des femmes soit atténué. Autres simultanités, entre 1793 et 1812, 1813 et 1832, 1832 et 1852, 1873 et 1892, 1893 et 1912, 1933 et 1952 et 1953 et 1982. Pour les trois périodes restantes, les décès des hommes et ceux des femmes se trouvent alternativement plus précoces. Entre 1733 et 1752, les femmes meurent plus vieilles, entre 50 et 60 ans contre 60 et 70 ans pour les hommes. C'est l'inverse pour les deux autres périodes : 1773/ 1792, 50 à 70 ans pour les hommes et 60 à 70 ans pour les femmes ; 1853/ 1872, respectivement, 65 à 70 ans et 75 à 80 ans. Le rapport des valeurs de mortalité est également variable d'un sexe à l'autre sans qu'il y ait l'évidence d'une mortalité plus forte des hommes ou des femmes. La mortalité masculine est plus élevée au cours de la période 1693/ 1712. Pendant celle de 1853/ 1872, les décès juvéniles masculins sont plus nombreux que les féminins mais atteignent plus tôt leur sommet. Au cours des deux dernières périodes : 1933/ 1952 et 1953/ 1982, la mortalité des hommes est supérieure.

Pour la période 1813/ 1832, les valeurs des femmes sont supérieures à celles des hommes mais leurs sommets se portent tous deux entre 70 et 80 ans. L'égalité de valeurs est probante pendant la période 1733/ 1752 alors que les valeurs se croisent lors de la période 1773/ 1792. Entre 1793 et 1812, les décès juvéniles et séniles féminins se montrent inférieurs aux masculins mais les deux sexes élèvent simultanément leurs sommets, entre 70 et 80 ans. Les valeurs se rejoignent également pendant la période 1832/ 1852, malgré une certaine poussée des décès juvéniles féminins. Entre 1873 et 1892, les sommets des deux sexes se confondent, entre 70 et 80 ans, les valeurs des femmes sont toutefois inférieures. Pendant la période 1893/ 1912, les deux sommets émergent entre 70 et 80 ans. Toutefois, le sommet des hommes est un peu plus élevé que celui des femmes mais la prépondérance des décès séniles féminins se montre plus assurée.

La fréquence des enfants nés dans l'année et conduits à disparaître avant leur vingtième année paraît forte, bien qu'irrégulière jusque 1747. De 1707 à 1712, ce rapport dépasse souvent les 70 %, de même entre 1734 et 1779, période pendant laquelle ils sont souvent voisins ou supérieurs à 60 % et 70 %. Puis, de 1747 à 1811, la projection de la mortalité jeune subit une très forte impulsion, avec des sommets particulièrement élevés en 1750, 1765, 1793 et 1811. Le nombre d'enfants perdus se montre proportionnel à celui des naissances de l'année, état de faits particulièrement vérifiable de 1749 à 1811 où il n'y n'a pas d'années sans décès à venir d'enfants. La diminution des pourcentages est ensuite lente, de 1817 à 1865, et il n'est pas rare que le rapport dépasse encore les 50 %, entre 1831 et 1837. La diminution devient progressive, quoique toujours irrégulière, jusqu'en

1888. Les risques de mortalité juvénile répondent à un essor modéré de 1889 à 1924, après quoi, ils s'effacent définitivement.

La courbe de moyenne des cumuls en valeurs réelles et en pourcentages, présente une faible progression de valeurs jusque vers les années 1709/ 1712, avec un dôme atténué entre 1709 et 1714, suivi par une stabilité des mortalités futures jusque 1747. Après cette date et jusque 1800, la progression est lente ; ensuite, le déclin des mortalités projetées s'amorce de façon régulière jusqu'à la fin de la période d'étude et dans l'ensemble, les pourcentages se maintiennent dans une fourchette de valeurs située entre 20 et 30.

1.33. La mortalité infantile.

Il est différent, pour le législateur, que l'enfant soit mort né ou né vivant, mais mort aussitôt. Cela joue sur le règlement des successions car il compte, dans le second cas, comme héritier. Au cours de l'an II, décède Jean Baptiste Champougny dont la veuve, Catherine Genin, accouche peu après, dans la nuit du 24 prairial. Ambroise Genin, cultivateur d'Autreville, fondé de pouvoir de la parturiente, doit répondre à la contestation des héritiers de feu son mari. Pour savoir si l'enfant est né vivant ou non, il fait citer Cécile Champougny, Marie Menoux, Marguerite Durand et Marie George, par Jean Bonin, juge de paix du canton d'Allamps. Jeanne Fournier, sage femme, absente, est entendue le 2 thermidor suivant. Toutes les six témoignent avoir vu ladite Genin dans la douleur de l'accouchement et plusieurs déclarent avoir touché la tête de l'enfant lorsqu'il était au passage. Elles ont reconnu qu'il n'était pas mort aux mouvements qu'il produisait.

Cependant, l'accouchement se révèle difficile et Jeanne Fournier craint pour la vie de la mère et de l'enfant. Après « *avoir travaillé pendant longtemps* », elle sent que celui-ci donne des mouvements de vie mais ne pouvant en venir à bout, elle fait appeler le citoyen Pillot, officier de santé de Colombey-les-Belles, lequel s'étant mis à son tour à travailler, déclare que l'enfant est bien tourné, qu'il vit encore mais qu'il aura de la peine à passer. La sage-femme incite ledit Pillot à assurer le bébé du baptême, ce qu'il fait, et elle conduit les témoins à le toucher pour s'assurer de sa vitalité. L'enfant reste encore vingt-quatre heures dans le sein de sa mère, à la suite de quoi, il vient au monde, mort, « *sans doute par le gros tourment qu'il a ressenti au passage, où il est resté pendant deux heures, sans avoir pu extraire le reste du corps que par force et violence* ». Toutefois, il semble à Marguerite Durand lui avoir vu ouvrir la bouche⁵⁰.

La distinction entre les différentes formes de mortalité infantile est autrement plus difficile à faire à la lecture des actes d'état civil qu'à travers ce témoignage rare. Jusqu'en 1840,

⁵⁰ A.D. Meurthe-et-Moselle L 4072, fol 41.

l'enregistrement des enfants déclarés sans vie s'effectue sans règle bien définie⁵¹. Il est des enfants ondoyés décédés, présumés vivants mais décédés, et d'autres, morts-nés ondoyés décédés. A Barisey-la-Côte, si l'on se hâte à faire baptiser un enfant en danger de mourir avant sa délivrance, les fausses couches et les pertes prématurées d'enfant ne sont pas expressément mentionnées dans les déclarations de naissances ou de décès. L'enfant mort né, ou né décédé, peut apparaître dans les paraphes de décès sous le terme de « né et aussitôt décédé » ou sous celui de « né enfant sans vie » dans les paraphes des naissances. Il peut arriver que l'enfant décédé soit déjà prénommé, ce qui laisse supposer qu'il a vécu quelques heures. A la confusion entre les catégories de décès d'enfants s'ajoute, bien entendu, une imprécision totale sur les causes de décès, que l'enfant soit mort dans le sein de la mère, qu'il ne survive pas à un accouchement dangereux, étouffé par exemple au cours du passage, qu'il ne soit pas en condition génétique de survivre, ou qu'il soit victime de facteurs de mortalité exogènes. Cependant, la mortalité à la naissance ou la mortalité périnatale reste modérée par rapport au total des accouchements, il ne touche que cinquante et un cas sur l'ensemble des naissances survenues en 280 ans, soit un pour environ 600, ce qui est peu. Les seules références dont nous disposons en comparaison sont assez vagues, quelques 2,4 % en moyenne, entre 1660 et 1814⁵², pourcentages supérieurs à ceux de Barisey-la-Côte, lesquels sont très au-dessous des 10 % annoncés par Louis Flandrin, pour la France⁵³.

A Barisey-la-Côte, la prépondérance des décès de la première année résulte pour une grande part des décès du premier mois⁵⁴. Mais le phénomène ne se développe qu'à partir de la période 1713/ 1732 et s'impose nettement lors celle de 1733/ 1752. La situation se conforme à une règle assez commune puisque ces décès du premier mois se révèlent universels en France, aux environs de 1753⁵⁵. Dans notre cas, les mortalités du premier mois s'affirment effectivement entre 1753 et

⁵¹ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

⁵² BIDEAU Alain, Accouchement naturel et accouchement à "hauts risques", Op.cit. Fausses couches en Europe : 1500/ 1599 2 % ; 1660/ 1699 2,86 % ; 1700/ 1739 : 2,91 % ; 1740/ 1789 : 1,71 % ; 1790/ 1814 : 1,51 %.

⁵³ FLANDRIN Louis. Op.cit.

⁵⁴ La mortalité infantile de Barisey-la-Côte (pour mille naissances)

<i>Période</i>	<i>un an</i>	<i>deux</i>	<i>trois</i>	<i>quatre</i>	<i>cinq</i>	<i>dix</i>
1693/ 1732	192	217	267	232	236	256
1733/ 1772	291	350	369	388	395	430
1773/ 1812	248	323	356	377	399	426
1813/ 1852	186	214	238	241	248	269
1853/ 1892	188	211	229	234	234	239
1893/ 1932	164	164	171	178	184	184
1893/ 1972	95	95	95	95	95	127

⁵⁵ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

1772 pour devenir, de loin, le premier âge de mortalité. Les onze autres mois de la première année sont bien sûr atteints par la mortalité infantile, mais guère plus qu'au niveau d'une ou deux unités. Le déclin de cette mortalité apparaît au cours de la période 1813/ 1832, sans se réduire de façon significative avant celle de 1893/ 1912. C'est seulement à partir de 1913 que s'interrompt la mortalité de la première année.

Barisey-la-Côte suit la généralisation de ce progrès. Sensible à partir de la fin du XIX^e siècle, la régression de la mortalité infantile et juvénile s'amplifie après la guerre de 1914. Elle est observable dans les années 1880/ 1890 à la suite de la révolution pasteurienne et des progrès de l'alimentation, de l'hygiène, de la qualité des eaux et de la médecine⁵⁶.

La réduction de la mortalité infantile exogène marque les progrès les plus rapides dans la mesure où il est plus facile d'agir sur l'environnement de la maternité. Encore forte aux lendemains de la dernière guerre, cette mortalité touche en 1949, 16 enfants sur mille. Sa réduction est importante tout au long du XIX^e siècle, de 50 à 42 pour mille pendant la période 1855/ 68, elle chute de 28 à 21 pour mille entre 1891 et 1913⁵⁷.

Références françaises. Pour la période 1740/ 1789, Blayo propose, pour les garçons, un quotient de mortalité infantile allant de 295 à 317 pour mille ; pour les filles, de 254 à 275 pour mille⁵⁸. Ces fourchettes encadrent assez fidèlement les 291 décès pour mille affichés pour Barisey-la-Côte sur une période équivalente. Blayo admet que la mortalité des enfants de moins d'un an a commencé à diminuer avant la fin du XVIII^e, cela se vérifie pour Barisey-la-Côte même si cette chute de mortalité devient flagrante, seulement à partir de 1813.

On retrouve la même corrélation entre les données nationales de 1885 et celles de Barisey-la-Côte, 180 pour mille dans le premier cas et 188 pour mille, entre 1853 et 1892, dans le second⁵⁹. Ensuite, la comparaison agit en défaveur de Barisey-la-Côte avec ces autres références statistiques nationales : 164 contre 74 pour mille dans les années 1930. Par rapport aux statistiques fournies par

⁵⁶ MOREZ M. F., Médecine et déclin de la mortalité infantile, Op.cit.

⁵⁷ NADOT Robert, L'évolution de la mortalité infantile endogène en France, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Op.cit. La mortalité endogène connaît une baisse importante entre le XIX^e et le XX^e siècle : fin XVIII^e, 95 pour mille ; en 1855/ 1868, de 50 à 42 pour mille ; moins forte en 1871/ 1896, de 43 à 35 pour mille ; en 1897/ 1900, elle chute à 26 pour mille ; en 1901/ 1913, elle baisse de 28 à 21 pour mille ; en 1920/ 33, elle passe à 24 pour mille et à 16 pour mille en 1949. Quant à la mortalité exogène, elle est passée de 130 pour mille entre 1855 et 1900, à 90 pour mille entre 1901 et 1913.

⁵⁸ Histoire de la population française, Op.cit.

⁵⁹ Histoire de la France rurale, Op.cit.

Louis Flandrin⁶⁰, les situations sont équivalentes pour 1790 (240 et 248 pour mille) mais divergentes pour 1914 (125 et 164 pour mille). Les comparaisons par périodes deviennent ensuite inférieures pour les données françaises par rapport à la mortalité de Barisey-la-Côte.

Références régionales. La mortalité juvénile de Barisey-la-Côte se situe dans une certaine moyenne. Au nombre des terrains qui lui sont supérieurs, comptent : Ligny-le-Ribault avec, en 1710/ 1760, un taux nettement plus élevé de 500 contre 395 ; cette supériorité se maintient tout au long de la progression, sur l'ensemble du siècle⁶¹. En Bretagne/ Anjou, la ponction est plus forte la première année, considérable les quatre suivantes et s'atténue nettement entre 5/ 10 ans⁶². Les taux sont voisins en Ile de France, avec une valeur moyenne non étalonnée dans le temps de 400 pour mille⁶³. Ils se montrent inférieurs dans la Châtellenie de Saint-Trivier-en-Dombes⁶⁴ et même très inférieurs à Rumont, avec 164 décès à un an et 265 à dix ans⁶⁵.

Ils sont inférieurs Sainghin, entre 1740 et 1780, avec des taux de 259 à 140 pour mille, contre 291 pour une période à peu près équivalente⁶⁶. A Labarthe, les taux, qui portent sur tout le XIX^e siècle, sont moindres pour la période 1808/ 1840 (160 pour mille contre 186), mais supérieurs pour celle de 1841/ 1870 (251 pour mille contre 188), et de nouveau inférieurs en 1871/ 1903 (142 pour mille contre 188)⁶⁷.

En basse Auvergne, la mortalité infantile est plus forte que celle de Barisey-la-Côte, de 245 à 326 mille selon les paroisses (contre 192 à 248 pour le XVIII^e siècle). Mais d'autres chiffres engendrent des situations plus voisines : 247 pour mille pour la première moitié du XVIII^e siècle, et

⁶⁰ FLANDRIN Louis, Op.cit. Elevée pendant le XIX^e siècle, en hausse dans le courant de la première moitié de ce siècle, la mortalité infantile générale baisse à partir de 1880. Elle est de :1864/ 1868 178 pour mille ; 1869/ 1873 187 ; 1874/ 1878 164 ; 1879/ 1883 167 ; 1884/ 1888 169 ; 1909/ 1913 120 ; 1929/ 1933 80.

⁶¹ POITOU Ch., La mortalité en Sologne orléanaise de 1670 à 1870, Op.cit.

Naissance	321	349	375	393
5 ans	472	472	492	498
10 ans	457	451	473	472

⁶² LEBRUN François, La vie conjugale sous l'Ancien Régime, Op.cit. Nombre de survivants par mille naissances.

	5 ans	10 ans
1740/ 49	414	479
1780/ 89	385	414

⁶³ GAGNIAGE Jean, Trois villages d'Ile de France, Op.cit.

⁶⁴ BIDEAU A. Variations locales de la mortalité des enfants, l'exemple de la Châtellenie de Saint-Trivier-en-Dombes, Op.cit. 1730/ 1739 : 341 mille ; 1730/ 1789 : 290 mille.

⁶⁵ ROBERT Patrice, Rumont, 1720 1790, Op.cit.

⁶⁶ DENIEL Raymond, Sainghin-en-Mélantois, Op.cit.

⁶⁷ SANGOI J.C., La population de Labarthe au XIX^e siècle. Op.cit.

236 pour la seconde moitié⁶⁸. La progression des décès infantiles vers les décès juvéniles, jusqu'à dix ans, se montre à Barisey-la-Côte, en 1750, légèrement inférieure à la progression nationale, avec 395 décès sur mille naissances, et 430 contre 484.

Cette proportion importante s'avère néanmoins modérée par rapport aux *références lorraines* présentées par valeur pour mille. Les taux de mortalité d'enfants se montrent le plus souvent supérieurs à ceux de Barisey-la-Côte et le sont même nettement à Bruley, en 1737/ 1746 (440 mille contre 291) ainsi qu'entre 1777/ 1786 (344 pour mille contre 248)⁶⁹. A Pulligny, les statistiques manquent de repères chronologiques (320 pour mille pour le XVIII^e siècle), elles placent toutefois la mortalité infantile de ce lieu sur un niveau supérieur à celui de Barisey-la-Côte⁷⁰. Elles restent proches mais toujours supérieures en moyenne, à Gorze, avec un taux de mortalité de 295 pour mille⁷¹. A Gondrecourt-le-Château, la progression de la mortalité infantile suit une courbe inverse à une évolution plus généralement observée, avec une certaine croissance jusque 1780. Les statistiques se trouvent toujours supérieures à celles de Barisey-la-Côte (1701/ 1730, 264 mille contre 192) ; (1761/ 1790, 334,9 mille contre 291)⁷².

Dans la couronne nancéienne, le taux de décès pendant la première année correspond au 2/ 5^e des naissances, soit un taux de 400 pour mille, toujours supérieur à celui de Barisey-la-Côte durant tout le XVIII^e siècle⁷³. La prévôté de Conflans-en-Jarnisy⁷⁴ présente un taux de mortalité infantile de 266 pour mille, plus conforme, quoique inférieur au nôtre. Taux également inférieur, mais voisin, à Blénod-les-Toul⁷⁵. De même à Brillon-en-Barrois (en 1750/ 1789, 251 mille, contre 291 à 248), et en 1790/ 1829 (230 à 248)⁷⁶.

Les résultats donnés par Houdaille sur sept villages autour de Boulay (Moselle) sont toutefois très au-dessous des valeurs de Barisey-la-Côte, pour une progression de un à cinq ans, de 1750 à

⁶⁸ POITRINEAU A., La vie rurale en basse Auvergne, Op.cit .Enregistre 430 décès pour mille contre 499

⁶⁹ STORTI Marie-Lyse, Bruley, op.cit.

⁷⁰ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.

⁷¹ LHOMME A., Gorze, op.cit.

⁷² LHUILLIER D, Gondrecourt-le-Château, op.cit.

⁷³ BOURDON Jean, Evolution de la couronne nancéienne, Op.cit.

⁷⁴ BONTEMPS Michel, La Prévôté de Conflans-en-Jarnisy, Op.cit. (1740/ 89 226 mille, contre 248 ; après 1789 180 mille)

⁷⁵ HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit.

⁷⁶ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit.

1779, ils deviennent toutefois proches, de 1780 à 1809 et sont de nouveau inférieurs, en 1810 à 1829⁷⁷. Ils sont assez voisins, par contre, avant cinq ans, à Brillon-en-Barrois, entre 1750 et 1829 (443 décès contre 430) ; mais encore inférieurs entre 1790 et 1829 (361 contre 426)⁷⁸.

Evolution équivalente à celle de Barisey-la-Côte dans la prévôté de Cattenom, entre 1681 et 1789, bien qu'elle soit un peu plus marquée aux deux derniers âges⁷⁹. Elle est au contraire plus forte, quoique variable, à Pulligny en 1720/ 1729 (328 pour mille contre 256) ; les valeurs sont inférieures en 1730/ 1739 (214 contre 430) ; égales en 1740/ 1749 (436 contre 430) ; supérieures en 1750/ 1759 (575 contre 430) ; supérieures en 1760/ 1769 (563 contre 430) ; et très supérieures en 1770/ 1779 (651 contre 426)⁸⁰. Supérieures toujours à Villey-le-Sec, à l'âge de trois ans (400 pour mille d'avril 1735 à juillet 1749 contre 369)⁸¹ ; ainsi qu'à Blénod-les-Toul, avant 1789, où 420 enfants sur mille meurent avant cinq ans⁸².

1.34. La surmortalité sexuée par classes d'âges.

La mortalité comparée hommes/ femmes, de la naissance à la vieillesse, s'étudie à partir des quotients de mortalité du sexe masculin sur ceux du sexe féminin⁸³. A toutes les époques et tous les niveaux de population considérés, c'est à peu près aux mêmes âges de la vie que ce rapport se trouve inférieur ou supérieur à la valeur moyenne de la surmortalité masculine ou féminine. Avant

⁷⁷ HOUDAILLE Jacques, La population de sept villages des environs de Boulay, Op.cit.

	1750/ 1779	1780/ 1809	1810/ 1829
1 an	180	186	149
5	264	258	216
10	293	282	248

⁷⁸ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit.

⁷⁹ CHAUSSEC Martine, La prévôté de Cattenom, Op.cit. Moins 1 an 262 ; 2 ans 313 ; 3 ans 356 ; 4 ans 389 ; 5 ans 415 ; 10 ans 485.

⁸⁰ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.

⁸¹ JOLIN René, URIOT Jean-Pierre, Villey-le-Sec, Op.cit.

⁸² HANANIA M.C., Blénod-les-Toul, Op.cit.

⁸³ HENRY Louis, Mortalité des hommes et des femmes dans le passé, Op.cit. valeurs, pour mille

âge	mini	maxi
15/ 19	106	106
20/ 24	130	131
25/ 29	114	118
30/ 34	103	110
35/ 39	100	107
40/ 44	108	115
45/ 49	115	116

45/ 64, surmortalité masculine.

un an, les garçons meurent en plus grand nombre que les filles⁸⁴ ; ensuite, entre 5/ 19 ans, la surmortalité féminine s'impose, peut être d'origine tuberculeuse⁸⁵. Puis, vers 20/ 24 ans, la surmortalité se montre presque toujours masculine ; elle s'inverse entre 25/ 44 ans pour se retrouver féminine à cause de la mortalité de maternité.

Ces rapports de surmortalité évoluent dans le temps en fonction des progrès de l'espérance de vie⁸⁶. Vers 1750, avec une espérance de 27,5 ans, l'écart est de 1 à 2 ans au profit des femmes ; il monte, en 1800, de 2 à 3 ans mais fléchit entre 0,9 et 2 ans en 1890. A partir du début du XX^e siècle et jusqu'aux années précédant la seconde guerre mondiale, la baisse de mortalité des hommes, entre 5 et 25 ans, est plus rapide, tandis qu'en 1899/ 1904, la surmortalité des femmes chute en 1899/ 1904, surtout au niveau des 4/ 7 ans, celui des 13/ 15 ans n'étant appelé à disparaître qu'en 1931/ 1939.

De nombreuses *références régionales* reproduisent avec nuance ce rapport théorique de surmortalité. A Labarthe, la surmortalité des femmes touche ainsi les classes d'âges entre 20/ 50 ans, et celle des hommes, les classes entre 55/ 64 ans⁸⁷. En Ile-de-France, la période de surmortalité féminine est plus réduite, entre 30/ 39 ans seulement, mais la masculine approche toujours les 50 ans⁸⁸.

En Lorraine, l'exemple de Cattenom⁸⁹ témoigne d'une surmortalité féminine forte, entre 20/ 46 ans, de 45 % contre 22 % pour les hommes, et une surmortalité masculine de 41 % contre 26 % pour les femmes, entre 50/ 69 ans. A Pulligny, les décès de femmes dus aux accouchements se concentrent entre 20 et 39 ans⁹⁰.

⁸⁴ BLAYO Yves, HENRY Louis, Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou, Op.cit.

⁸⁵ HENRY Louis, Mortalité des hommes et des femmes dans le passé, Op.cit., la tuberculose touche les femmes entre 5/ 24 ans et les hommes entre 45/ 64 ans.

⁸⁶ BIDEAU Alain, La surmortalité féminine, Op.cit.

⁸⁷ SANGOI J.C., La population de Labarthe au XIX^e siècle, Op.cit.

⁸⁸ GAGNIAGE Jean, Trois villages d'Ile de France au XVIII^e siècle, Op.cit.

⁸⁹ CHAUSSEC Martine, La prévôté de Cattenom, Op.cit. Mortalité des hommes 20/ 29 ans 0 %, 30/ 49 22 %, 50/ 69 41 %.. Femmes 20/ 49 45 %, 60/ 69 26,6 %.

⁹⁰ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.

Dans la Prévôté de Conflans-en-Jarnisy⁹¹, la fourchette d'âge de la mortalité de maternité s'ouvre entre 30 et 50 ans malgré le faible nombre d'épouses mortes en couches, les conséquences mortelles de la naissance pouvant être supportées à terme.

Cette relative convergence de situations nationales et régionales isole l'exception représentée par Barisey-la-Côte où la surmortalité masculine et féminine, étudiée par périodes de quarante ans, se conforme rarement aux modèles établis. De 1693 à 1772, puis entre 1893 et 1932, la surmortalité masculine l'emporte toujours ; c'est le contraire pour la période 1853/ 1892. Les profils de surmortalité s'adaptent aux descriptions de Louis Henry seulement pour les périodes 1773/ 1812 et 1933/ 1982, avec toutefois cette particularité que la surmortalité s'inverse pour la première période, des hommes vers les femmes, dès la classe 11/ 15 ans et dès celle des 6/ 10 ans, pour la seconde.

Si la deuxième inversion, de la surmortalité féminine vers la surmortalité masculine, à la fin de la période de fécondité des femmes, s'effectue logiquement entre 41/ 45 ans, pour la première période ; elle est nettement plus précoce pour la seconde et s'accomplit vers les 36/ 40 ans. Il est vrai que la « mortalité de maternité » s'est alors particulièrement réduite, sinon éteinte.

La mortalité de maternité. L'exception représentée par Barisey-la-Côte trouve son prolongement dans la mortalité des femmes en couches ou peu de temps après leurs couches. La population de ce village relève d'une situation atypique avec un très faible pourcentage, d'à peine 1 % de mères décédées aussitôt la naissance⁹². Cela fait une certaine différence avec les pourcentages couramment retenus, même avec Minorville où l'on ne compte que 5 % de décès de mortalité⁹³. Avec une moyenne de 4,5 enfants par union, la France du XVIII^e siècle enregistre ainsi 5 % de décès de femmes en couches⁹⁴. Le décès maternel peut immédiatement suivre la délivrance ou seulement survenir pendant un certain temps après les relevailles⁹⁵. 25 % des décès de maternité surviennent le jour de la mise au monde, contre 45 % pendant la première semaine⁹⁶. Le risque de

⁹¹ BONTEMPS Michel, la Prévôté de Conflans-en-Jarnisy, Op.cit. Adultes, il meurt plus de femmes que d'hommes. Avant 30 ans, 5 à 7/ 10 célibataires. Les célibataires disparaissent généralement avant 30 ans.

⁹² Notre méthode de calcul a consisté à relever d'abord les cas de mortalité de femmes en âge de maternité, puis de rechercher dans le tableau des naissances, les dernières couches de ces femmes.

⁹³ JOIGNON Laurence, Coutumes, familles, successions et alliances en Lorraine, Op.cit.

⁹⁴ BARDET J.P., La mortalité maternelle autrefois, une étude comparée, de la France de l'Ouest à L'Utah. Op.cit.

⁹⁵ GUTIERREZ Hector, HOUDAILLE Jacques, La mortalité maternelle en France, au XVIII^e siècle. Taux de mortalité maternelle pour 1 000 naissances vivantes ; 1700/ 1749 : 11,4 pour mille ; 1750/ 1789 : 9,7 pour mille ; 1790/ 1819 : 8,5 pour mille ; 1700/ 1829 : 9,9 pour mille. 9 % des décès des mères ont lieu le jour de la naissance de l'enfant, et plus du quart les trois jours suivants ; 43 % des décès surviennent la première semaine et les deux tiers dans les deux semaines suivant l'accouchement.

⁹⁶ BIDEAU Alain, Accouchement naturel et accouchement à "hauts risques", Op.cit

mortalité à la maternité double entre 20 et 49 ans et se montre plus élevé à la première naissance qu'à la seconde.

1.35. Âge de mortalité et espérance de vie.

La porosité de la population de Barisey-la-Côte semble telle que les moyennes d'âge de mortalité ne peuvent mesurer la mortalité moyenne d'une population stable. Il paraît impossible de calculer les espérances de vie de chaque génération née, étant donné la grande perte en individus que révèlent les recensements du XIX^e siècle et que confirme l'absence d'enregistrement du décès de nombreux sujets, natifs du village. Nos moyennes ne peuvent donc que représenter un certain indice de mortalité au sein de la population, calculé par périodes de vingt ans. De la somme des trois phases de mortalité (infantile/ juvénile, adulte et sénile) résulte une moyenne d'âge qui peut se considérer de façon globale, à partir de la moyenne des âges de décès d'une population sur une période donnée, ou de façon relative, selon les chances de survie d'un individu, en fonction des niveaux d'âge qu'il atteint. En effet, la longévité maximale d'une époque donnée peut être élevée au regard des quelques sujets qui parviennent à dépasser les soixante-dix ou les quatre-vingt-dix ans.

Les moyennes ne tiennent pas alors compte des situations réelles de mortalité. La durée moyenne de vie n'a de sens que classe d'âge par classe d'âge. Qu'importe-t-il de calculer l'espérance de vie en intégrant les mortalités infantiles, lesquelles, en vérité, correspondent plus à une non existence ? Elle évalue seulement la vitalité de la population sans vraiment mesurer les chances de survie individuelle. Aussi, présentons-nous un tableau de ces espérances de vie calculées tous les dix ans, à partir de l'étude des fréquences de décès par périodes de dix ans d'âge.

La longévité maximale, entre 70 et 80 ans, est atteinte assez rapidement dès la période 1753/ 1772. Elle était jusqu'alors de 60 à 70 ans et ne sera pas dépassée de sitôt sauf entre 1773 et 1792, période pendant laquelle sont déclarés les deux décès très hypothétiques de 100 ans. Seul, progresse pendant ces premières décennies, le nombre des personnes conduites à approcher l'âge estimable de 80 ans. Excepté la période 1693/ 1712 où les femmes bénéficient d'une moyenne d'âges supérieure à celle des hommes, les périodes suivantes se caractérisent par une espérance de vie masculine plus grande que la féminine. Cette situation devient la loi commune, sauf entre 1873 et 1892.

L'angle d'accélération assez élevé des premières courbes traduit la forte mortalité de toutes les classes d'âge. De la période 1753/ 1772 à celle de 1813/ 1832, une cassure se produit autour des 20 ans et marque la forte proportion des mortalités infantiles après lesquelles l'espérance de vie devient rapidement plus élevée.

Les courbes par périodes d'âge se présentent à contre-champ de celles de l'espérance de vie par périodes de vingt ans. Bien sûr, les classes d'âge les plus basses bénéficient de la plus forte

progression, à la faveur de la réduction de la mortalité infantile. En corollaire, l'élévation de l'espérance de vie s'atténue de classe d'âge en classe d'âge, par valeurs croissantes, pour devenir nulle, donc horizontale, au niveau des classes d'âge les plus hautes. Toutefois, les courbes de décès juvéniles enregistrés au terme de 1 an puis de 10 ans, sont les moins régulières malgré un premier essor de l'espérance de vie. Les premières subissent un recul entre 1713 et 1772 ; les secondes, entre 1733 et 1772. La progression se montre pour toutes les autres classes assez rapide et soutenue, quoique la courbe des femmes soit un peu plus fragmentée que celle des hommes.

La cassure des premières décennies n'existe plus dès la classe d'âge des 20 ans, à partir de laquelle la progression devient constante, mais avec une accélération de plus en plus faible. La courbe des femmes reste jusqu'à 40 ans plus irrégulière que celle des hommes, la situation s'inversant ensuite. Dans une majorité de cas, l'espérance de vie des femmes commence par être inférieure à celle des hommes puis elle lui devient supérieure vers 1813, 1833, 1853 voire 1873.

L'espérance de vie des femmes paraît, à Barisey-la-Côte, légèrement inférieure à ce qu'elle peut être au niveau national, de 1750 à la Révolution⁹⁷. On observe quand même dans cette paroisse, entre 1770 et 1789, un léger recul, analogue à celui de la situation française.

Pour les hommes comme pour les femmes de Barisey-la-Côte, l'espérance de vie de la décennie 1790 est inférieure à cette moyenne nationale jusqu'à l'âge de dix ans, mais supérieure dès celui de 20 ans. La situation se montre analogue pour les décennies 1800 et 1810. Pour la décennie 1820, l'espérance de vie des hommes est inférieure jusqu'à 10 ans, égale à dix ans, supérieure ensuite ; celle des femmes est toujours supérieure.

Blayo apporte des statistiques d'espérance de vie nationale différentes de celles qui viennent d'être présentées⁹⁸. En comparaison avec ces nouveaux chiffres, l'espérance de vie des hommes est supérieure à Barisey-la-Côte à la naissance et nettement supérieure à 25 ans ; inférieure à la

⁹⁷ Histoire de la Population française, Op.cit. L'espérance de vie à la naissance des femmes passe de 28,7 ans pour la décennie 1750, à 29,6 ans pour celle de 1770 ; elle recule à 28,1 ans pour la décennie précédant la Révolution.

	<i>1790</i>	<i>1800</i>	<i>1810</i>	<i>1820</i>
	<i>1799</i>	<i>1809</i>	<i>1819</i>	<i>1829</i>
Naissance	32,1	34,9	37,5	39,3
5 ans	47,2	47,2	49,2	49,8
10 ans	45,7	45,1	47,3	47,2
20 ans	38,6	38,0	39,9	40,2

⁹⁸ Histoire de la population française, Op.cit. Espérance de vie calculée par Blayo

	<i>Hommes</i>	<i>femmes</i>	<i>hommes</i>	<i>femmes</i>
1740 1749	23,8	25,7	31,3	31,2
1750 1759	27,1	28,7	32,3	34,1
1760 1769	26,4	29,0	33,9	33,6
1770 1779	28,2	29,6	35,3	34,4
1780 1789	27,5	28,1	33,7	33,3

naissance, celle des femmes devient supérieure à 25 ans. A la naissance, l'espérance de vie des hommes de Barisey-la-Côte, d'abord inférieure en 1800 (29,8 contre 32,3 ans), devient supérieure en 1850 (44,7 ans contre 40,10), en 1900 (58,9 contre 47) et en 1910 (58,9 contre 50,4). L'espérance de vie de Barisey-la-Côte est de la même façon plus grande en 1908-1913 (58,9 contre 48,5 pour les hommes et 64,7 contre 52,4 pour les femmes).

Références régionales. En comparaison de la Bretagne et l'Anjou⁹⁹ vers 1740, l'espérance de vie des hommes de Barisey-la-Côte est d'abord légèrement inférieure (27,9 contre 28,5), mais elle progresse davantage que la moyenne donnée par Blayo. Il en va de même pour les femmes, avec une durée moyenne de vie en 1800 de 32,3 ans ; en 1850, de 40,10 ans ; en 1900, de 47 ans ; en 1910, de 50,4 ans. Entre 1908 et 1913, l'espérance de vie est de 48,5 ans pour les hommes et de 52,4 ans pour les femmes.

Pour *la Lorraine*, les références sont rares. A un an, l'espérance de vie des hommes et des femmes de Barisey-la-Côte est inférieure aux moyennes données à Pulligny pour le début du XVIII^e siècle¹⁰⁰ ; elle devient supérieure à dix ans. Elle est aussi nettement plus élevée que l'espérance moyenne à Brillon-en-Barrois, pour le XIX^e siècle¹⁰¹.

⁹⁹ BLAYO Yves, HENRY Louis, Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou, Op.cit. En 1740/ 1789, l'espérance de vie est de 28,5 ans ; en 1790/ 1829, elle est de 37 ans.

¹⁰⁰ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.pour les adultes, entre 1675-1730, l'âge moyen des hommes va de 21,3 à 35,6 ans, celui des femmes, de 29,4 à 43 ans.

¹⁰¹ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit, au XIXe siècle, l'âge moyen est de 23 ans 7 mois.

1.4 CROISSANCE ET DECROISSANCE DE LA POPULATION

1.41. Dynamique entre mariages, naissances et décès.

L'interaction entre les trois mouvements de la dynamique démographique ne peut pleinement jouer que dans un cadre protégé, au sein duquel les décès enregistrés sont strictement les produits des naissances, tandis que celles-ci conduisent à l'achèvement de toutes les unions enregistrées dans la paroisse ou la commune. Or, la dynamique démographique doit tenir compte des nombreux échanges entre villages qui entraînent une perte en individus. C'est vrai pour Barisey-la-Côte ; ce village souffre durant tout le XIX^e siècle d'un déficit en population qui grippe, pour ne pas dire enraye, la réciprocité des influences entre ces trois éléments dynamiques. Il vient un moment où la mécanique des naissances tourne à faible rendement puisqu'elle ne produit plus son quota d'épousailles et de sépultures, quelques trente ou soixante-dix ans plus tard.

Comment peuvent alors agir les influences mutuelles exercées entre les activités des naissances, des décès et des mariages, un accroissement des naissances devant se traduire, vingt ou trente ans plus tard, par une recrudescence des mariages, ceux-ci favorisant, en retour, une augmentation des baptêmes ? De leur côté, les effets de la surmortalité creusent les classes d'âges pour entraîner, à court terme, une diminution théorique des naissances, avec la disparition des parents et un affaiblissement du nombre des mariages quelques décennies plus tard, par la réduction du nombre des époux.

Ces effets réciproques ont trouvé leur modèle à l'occasion des crises du XVIII^e siècle, lesquelles atténuent sans doute la progression démographique sans l'empêcher¹⁰², les pics de mortalité entraînant à chaque fois une reprise vigoureuse de la natalité. En particulier, les classes peu nombreuses des crises de 1709 à 1715 produisent trente ans plus tard, dans l'ensemble du pays, un second creux plus nettement amorti¹⁰³. Cette périodicité de trente ans est flagrante en Auvergne¹⁰⁴ où le profil des courbes de baptêmes se modèle souvent assez librement sur le mouvement des mariages, la succession de dépressions et de plateaux des naissances se situe généralement dans le même ordre que celui des courbes afférentes aux mariages mais avec un certain décalage.

D'une façon générale, les mécanismes de reprise démographiques, à l'issue de crises, répondent par des lois communes à l'ensemble des situations locales. La crise tue un certain nombre de jeunes femmes, rend veuves les femmes mariées et réduit provisoirement la fécondité des survivantes.

¹⁰² HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

¹⁰³ Histoire de la population française, Op.cit.

¹⁰⁴ POITRINEAU A., La vie rurale en basse Auvergne, Op.cit.

Cette natalité par défaut réveille celle des femmes mariées et reconduit par mariages un nombre plus important de jeunes veuves dans le groupe des femmes fécondes, donnant par ailleurs de nouvelles chances de mariage aux jeunes femmes survivantes. Ces phénomènes restent observables jusqu'à la fin de la période d'étude ; ainsi, les années 1920/ 1921 bénéficient d'une récupération partielle de la perte de fécondité¹⁰⁵ et l'afflux des mariages dans les années 1920/ 1922, permet en 1921/ 1926 de rétablir l'équilibre entre les deux sexes¹⁰⁶.

*En Lorraine*¹⁰⁷, vers les décennies 1680/ 1700, malgré le recul de l'âge au mariage, le nombre plus élevé d'unions entraîne une augmentation des naissances ; la durée et la stabilité des mariages accompagnent la baisse de mortalité des adultes. Cette envolée assure un excédent des naissances sur les décès mais les apports migratoires restent importants à cause de la grave dépression démographique du XVII^e siècle.

Localement, l'effet stimulant des crises agit sur les populations. A Bruley¹⁰⁸, la récupération s'amorce avec l'accroissement des naissances et la baisse des décès, traduisant à l'inverse les effets de la crise de 1693/ 1694 : mariage en déclin, aménorrhée, chute des conceptions. Lors de la dépression des années 1709/ 1719, s'ajoute au recul des naissances une progression des mariages, ce qui aura pour conséquence une explosion des naissances entre 1720 et 1730.

A Pulligny¹⁰⁹, le pic des mariages de la période 1695/ 1700 entraîne celui des naissances de la période 1695/ 1705, tandis que l'envol nuptial entre 1732 et 1740 provoque l'essor de la natalité de la période 1735/ 1745 et que la montée des mariages entre 1760 et 1765 induit celle des naissances entre 1765 et 1775. Le rythme trentenaire classique, en phase vers 1700-1730-1760, organise l'alternance des années de cuvettes, de crises démographiques, de mariage et de reproduction des classes creuses. La poussée des mariages et naissances fortifie la courbe des décès.

On retrouve pour Barisey-la-Côte les mêmes rapports dynamiques, caractérisés par une équivalence des courbes de baptêmes et de sépultures. Les naissances alimentent les décès mais ceux-ci restent en sommet plus longtemps ; la nuptialité et la mortalité engendrent des ondes décalées¹¹⁰. La nuptialité et la natalité présentent cette même tendance au déphasage sans qu'elle

¹⁰⁵ Histoire de la population française, Op.cit.

¹⁰⁶ René LEBOUTTE, Au carrefour des Transitions, Fécondité, niveau de vie et culture populaire, Op.cit.

¹⁰⁷ LAPERCHE-FOURNEL Marie José, La Population du Duché de Lorraine en 1580/ 1720, Op.cit.

¹⁰⁸ STORTI Marie-Lyse, Bruley, Op.cit.

¹⁰⁹ DE COLNET Claire, Pulligny, Op.cit.

¹¹⁰ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.

soit d'une rigueur absolue. Les fréquences quinquennales et décennales mettent précisément en valeur le grand développement des naissances dans le courant du XVIII^e siècle, en avance de phase avec la progression des mariages.

On peut se demander dans quelle mesure le faux départ des mariages entre 1717 et 1772 a pu servir d'amorce à la progression rapide des naissances mais il ne fait pas de doute que ces naissances ont engendré le développement des mariages observable vingt cinq ans plus tard. Long et progressif, ce mouvement se poursuit jusque vers les années 1890 ; il ne connaît pas de retour puisque la courbe des naissances amorce sa chute bien avant le déclin des mariages, l'amplitude des premières ne couvrant qu'une période de 50 ans, contre 110 pour la seconde, la montée et la chute des naissances étant en outre plus importantes. La décroissance des mariages s'effectue plus lentement que celle des naissances et la montée des naissances s'accomplit plus fortement que celle des mariages. L'inaction du rôle moteur joué par les mariages vient-elle d'une fécondité réduite ou de l'incapacité de la population à garder en son sein tous ses produits matrimoniaux ?

La distribution décennale des moyennes des cumuls amplifie l'accélération des naissances et réduit leur faible essor entre 1692 et 1792. Après le premier pic de la période 1742/ 1762, l'ascension des années 1792/ 1802 est fortement mise en valeur, vingt ans avant le summum initial des mariages. La fréquence décennale tend à resserrer les deux courbes comme si le rôle moteur des naissances dans le développement des mariages devenait moins important qu'auparavant. Elle montre que si les naissances déclinent avant les mariages, la courbe des naissances couvre entièrement la leur, sauf en extrême fin de période. Après une chute assez sensible entre 1882 et 1892, cette courbe retrouve son niveau de départ de la période initiale de 1693/ 1702 mais elle présente ensuite un déficit irrémédiable et rapide pour finir par passer sous la ligne des mariages entre 1952 et 1982.

En principe, la ligne des naissances est plus haute que celle des décès sauf lors des périodes de crises et lorsque la population se trouve en déclin. Cependant, l'effet pendulaire des crises se traduit, tout au long du XVIII^e siècle, comme à Sennely-en-Sologne, par un chevauchement alternatif des deux courbes. Les naissances l'emportent d'abord, puis ce sont les décès ; les deux courbes se trouvent ensuite en phase entre 1750 et 1789. Au total, les courbes de baptême et de sépultures du siècle s'équivalent et les conceptions ne baissent pas avec la poussée des décès¹¹¹.

Situation bien sûr analogue dans le contexte lorrain proche de Barisey-la-Côte. Dans la couronne nancéienne, le cumul des décès est inférieur à celui des naissances mais doit rompre avec

¹¹¹ BOUCHARD Gérard, Sennely-en-Sologne, Op.cit.

cette règle tous les trois ou quatre ans¹¹². Il arrive aussi que les courbes ne soient pas déphasées mais presque en concordance. A Gondrecourt-le-Château, le tracé des décès est proche de celui des baptêmes, lequel suit un mouvement ascendant jusqu'en 1730, chute pendant vingt ans et remonte légèrement après 1759. De son côté, la courbe des mariages présente une fluctuation certes plus faible mais de dynamique proche¹¹³.

Du côté du rapport naissances/ mariages, la courbe des naissances reflète celle des mariages dans ses variations, comme cela se passe pour la Bretagne et l'Anjou¹¹⁴. Ce rapport commence par se trouver en augmentation lors de la première moitié du XVIII^e siècle, à l'occasion de la croissance de la population française et particulièrement rurale. Modérée en Auvergne¹¹⁵, cette progression est certainement plus forte à Barisey-la-Côte. Le rapport se trouve bien sûr atténué pendant la seconde moitié du siècle, d'abord légèrement, ensuite fortement, quand commencent à faire effet les courants de pensée malthusienne. De la période 1780/ 1789 à celle de 1790/ 1799, cet affaiblissement se fait sensible, bien que modéré, dans toute la France, à l'exception de la Bretagne/ Anjou et du Berry/ Poitou/ Charente. En Alsace/ Lorraine, le rapport des naissances sur les mariages diminue de 8,5 % entre les deux périodes¹¹⁶.

Sépultures et naissances. A Barisey-la-Côte, la courbe des sépultures suit l'envolée assez rapide des naissances jusqu'à la période 1742/ 1752, sous l'influence de la forte mortalité infantile. La

¹¹² BOURDON Jean, Evolution de la couronne nancéienne, Op.cit.

¹¹³ LHUILLIER D., Gondrecourt-le-Château, Op.cit.

¹¹⁴ BLAYO Yves, HENRY Louis, Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou, Op.cit.

¹¹⁵ POITRINEAU A., La vie rurale en basse Auvergne, Op.cit. Cette augmentation peut toutefois rester modérée, comme en Auvergne, dont les valeurs des rapports naissances/ mariages sont données ci-dessous.

Election rapports naissances/ mariages

	1690/ 1700	1747/ 1756
Brioude	4,66	4,69
Clermont	4,2	4,5
Issoire	4,36	4,7
Riom	4,2	4,64

¹¹⁶ FLANDRIN Louis, Op.cit. Chute du rapport naissances/ mariages.

Région	1780-1789	1790-1799	variation mariages naissances 1774-1783	1784-1793
Bretagne Anjou	4,31	4,39		+1,39
Normandie Maine	3,91	3,76		+3,8
Nord	4,39	4,24		+3,4
Bassin parisien	4,47	4,29		+4,0
Alsace Lorraine	4,91	4,49		+8,5
Bourgogne Savoie	5,03	4,62		+8,1
Midi-Méditer.	5,55	4,94		+11,0
Massif-Central	4,76	3,95		+18,00
Aquitaine-Pyrénées	4,35	3,83		+11,8
Berry Poitou Charentes	4,02	4,04		+ 0,5

courbe des décès décroche de celle des naissances entre 1777 et 1812 sans que le sommet des dernières entraîne un décalage de celui des décès ; cela s'explique certainement par le déficit de population, les produits des naissances ne remplissant pas, loin s'en faut, les rangs de la population. Tout se passe comme si les naissances avaient d'abord alimenté les décès, en raison de la forte mortalité infantine, et qu'ensuite, les décès naturels leur avaient logiquement suppléé, le déclin des naissances n'ayant finalement d'effets sur celui des décès que cinquante ans plus tard, après qu'une génération d'hommes et de femmes se soit accomplie.

Après la période 1827/ 1832, la mortalité décline toutefois plus irrégulièrement que la natalité. Les sommets des décès dépassent à trois reprises ceux des baptêmes au cours des périodes 1832/ 1837, 1862/ 1867 et 1882/ 1887 ; à partir de 1912, le dépassement des naissances devient définitif.

1.42. La dynamique de la population.

Dès la seconde moitié du XVII^e siècle, la population française se trouve peu à peu en gain de vitalité, passant de 16 à 18 millions habitants à 20/ 22, entre 1550 et 1720, pour en atteindre 24,6 en 1740. Le XVIII^e siècle bénéficie de taux de nuptialité et de fécondité en constante augmentation, de +39,6 % pour les mariages et de +50,5 % pour les baptêmes entre 1670 et 1789. L'Alsace et la Lorraine profitent d'autant plus de cette situation favorable qu'elles ont été laissées exsangues par la guerre de Trente ans¹¹⁷. Guy Cabourdin¹¹⁸ et Marie-José Laperche-Fournel¹¹⁹ soulignent l'importance du cataclysme démographique que représente cette dernière. Elle interrompt soixante-dix ans de prospérité au moment où Charles IV¹²⁰ entre activement, dès 1633, dans ce conflit qui déchire l'Empire. La Lorraine se trouve ruinée en 1661 lorsque le duc regagne ses Etats ; elle a subi, entre 1585 et 1668, un important recul démographique caractérisé par une perte de population, comprise entre la moitié et les deux tiers¹²¹.

¹¹⁷ Histoire de la population française, Op.cit.

¹¹⁸ CABOURDIN Guy, Terres et hommes en Lorraine, Op.cit.

¹¹⁹ LAPERCHE-FOURNEL Marie-José, La Population du Duché de Lorraine 1580-1720, Op.cit.

¹²⁰ Charles IV, duc de Lorraine : 1604/ 1625-1675.

¹²¹ En 1852, si Henri Lepage évalue à quatre-vingt le nombre de villages disparus. Marie-José Laperche-Fournel estime qu'il a pu exagérer l'importance des décès par manque de fiabilité statistique. Par ailleurs, nombre de ces villages disparus l'ont certainement été lors de conflits antérieurs et notamment, « l'expédition des reîtres » de 1587, au cours de laquelle Barisey-la-Côte est brûlé. Cet auteur évalue la population moyenne du village lorrain, au début du XVIII^e siècle, à trente-quatre ménages contre trente-cinq conduits en 1585. On recense dans le canton de Colombey-les-Belles, en 1708, une moyenne de vingt habitants/ km².

La deuxième occupation française, de 1670 à 1698, l'empêche de bénéficier des conditions nécessaires à un retour à la prospérité avant les premières années du XVIII^e siècle. A partir de celles-ci, la solide reprise en main de ses états par l'administration ducale accompagne un essor économique et démographique de grande ampleur : dès 1712, le duché de Nancy, le Barrois et les Trois Evêchés se situent légèrement au-dessous des records de population de 1580. L'ensemble des paroisses bénéficie de cet essor et Villey-le-Sec, par exemple, passe de 28 feux en 1708, à 180 en 1712, et à 280 à la veille de la Révolution¹²².

L'exemple de Gondreville, paroisse limitrophe de Toul, s'ajoute à cette illustration de la reprise démographique du début du XVIII^e siècle. Entre 1680 et 1700, le recul de l'âge au mariage s'y accompagne d'un nombre plus élevé de mariages et d'une augmentation des naissances assurée par la durée et la stabilité des unions, en raison de la baisse de la mortalité adulte. L'excédent des naissances sur les décès et l'apport migratoire important favorise cette nette reprise démographique¹²³. Mais l'ensemble de la population Lorraine ne prend véritablement son essor qu'après 1720 et jusque 1730, décennie au cours de laquelle la flambée démographique souffre de quelques dépressions passagères¹²⁴. Après une longue période de stagnation, entre 1737 à 1780, au cours de laquelle la courbe de croissance naturelle évolue en dents de scie, une nette reprise, entre 1780 1800, aboutit aux sommets de population des années 1850.

En cette fin de XVII^e siècle, à laquelle commencent ses registres paroissiaux, Barisey-la-Côte réunit donc les conditions d'un retour à la croissance durable dont les ressorts sont toutefois bridés par les deux dernières grandes crises des années 1693/ 1694 et 1709/ 1710¹²⁵. Dans ce contexte favorable, la prospérité démographique de la paroisse peut provenir de l'arrivée de nouveaux sujets, voire, de nouvelles familles et, de façon plus certaine, de l'abondance des naissances si toutefois, les décès ne l'emportent pas sur celles-ci. Mais l'état civil représente un cadre aux mailles trop larges pour que soit facilement mesurée la situation démographique exacte d'une année ou d'une période donnée. Les personnes qui ne naissent, ne se marient ou ne décèdent pas dans la paroisse

¹²² JOLIN René, URIOT Jean-Pierre, Villey-le-Sec, Op. cit.

¹²³ LAPERCHE-FOURNEL Marie-José, La Population du Duché de Lorraine 1580-1720, Op.cit.

¹²⁴ JOIGNON Laurence, Coutumes, familles, successions et alliances en Lorraine, Op.cit.

¹²⁵ L'été et l'automne 1692 sont pourris et froids, l'hiver 1692/ 1693 froid, l'été de même ; le printemps, l'été et l'automne sont froids et pourris et l'hiver 1693/ 1694, froid et glacial. En 1693 et 1694, il sévit l'une des pires famines de l'âge classique, qui entraîne la baisse du nombre des mariages, la raréfaction des baptêmes et le triplement et quadruplement des morts. La dysenterie de 1706 et la gelée de 1709 entraînent une érosion de la démographie rurale persistante jusqu'à la première partie de la décennie 1710. Histoire de la France rurale, Op.cit.

échappent à la vigilance des rédacteurs alors que de nombreux couples, déclarant des naissances d'enfants sans s'être mariés au village, restent sans liens apparents avec les familles d'origine.

L'introduction de nouveaux couples renforce la population du village par un apport direct en adultes, dans un premier temps, et par l'espoir de procréations plus nombreuses, dans un second. Sous réserve d'un enregistrement suffisant, l'essor démographique de la paroisse peut donc pour partie s'apprécier à la différence entre le nombre de ces nouveaux couples et celui des couples ou des personnes qui ne décèdent pas sur place et ont pu quitter prématurément le village. Cette appréciation reste toutefois suggestive car le parcours individuel des nouveaux venus fausse souvent la justesse de l'analyse.

Ainsi, lorsqu'il se marie en 1743 avec Anne Guillery, veuve, alors qu'il est né à Maxey-sur-Vaise, Louis Morlot est créateur d'un nouveau patronyme et d'une nouvelle souche, encore vifs de nos jours. Mais il ne semble pas mourir dans la paroisse ou du moins, son décès n'y est-il pas enregistré, contrairement à celui de son épouse qui meurt le 12 novembre 1750. Louis Morlot s'est remarié le 5 juillet 1763, avec une autre veuve, Anne Pierrot, dont le décès, non plus, n'est pas connu. Après avoir donné naissance à plusieurs enfants à Barisey-la-Côte, le couple est-il retourné, à ses vieux jours, dans la paroisse d'origine de Louis Morlot ? Y a-t-il sous enregistrement ? Si l'on s'en tient à la simple analyse, les deux époux n'ont donc pas en apparence contribué à l'essor de la population alors que Pierre Morlot a offert une nouvelle lignée à celle-ci, mais par un seul de ses fils du premier lit, tous ses autres enfants ne faisant pas souche.

A l'inverse, certains couples sont enregistrés comme achevés alors qu'ils ont définitivement quitté le village après leur mariage. Après que Marie-Louise Morlot ait célébré ses noces en 1920, elle s'installe avec son époux à Metz, puis à Foug, mais tombée malade dix ans plus tard, elle recherche périodiquement la sécurité du foyer parental pour y être soignée. Elle y meurt en 1932, figure sur le registre des décès et constitue donc un couple achevé, sans cependant avoir contribué à accroître la population. Le rapport entre couples achevés et non achevés n'a donc pas d'implication sûre sur le devenir de cette dernière. Par principe, nous considérons le couple comme achevé, au décès du premier conjoint, de façon certaine lorsque le décès des deux époux est enregistré, incertaine, si le décès du survivant n'apparaît pas dans les registres ; ces cas sont nombreux. Au nombre des couples non achevés mais mariés au village, il faut également compter ceux qui n'y ont pas déclaré d'enfants nés et ont tôt ou tard quitté la paroisse ou la commune. De leur côté, les couples non mariés sur place, achevés ou non, contribuent à l'accroissement de la population par les naissances qu'ils engendrent mais certains ne font qu'un séjour provisoire à Barisey-la-Côte.

Malgré l'imprécision de l'analyse, ses résultats confirment les tendances générales de la dynamique de la population. Sans surprise, étudiée par périodes de quarante ans, le nombre de

couples augmente régulièrement jusqu'en 1813 et 1852, dates qui encadrent le sommet de population du XIX^e siècle. Le déclin est ensuite régulier jusqu'à la fin du XX^e siècle. Le pourcentage des couples mariés à Barisey-la-Côte augmente puis diminue dans les mêmes proportions, sauf entre 1933 et 1982, comme si la population tirait un meilleur parti de ses propres souches familiales lorsqu'elle se trouvait en expansion et attirait plus de couples ou ménages extérieurs quand elle déclinait.

Quant au rapport entre couples achevés et couples et non achevés, il progresse et régresse en proportion inverse avec l'ensemble des couples enregistrés, autant pour les couples mariés sur place que pour les autres. Ainsi, le départ ou la disparition sans traces de couples devient moindre lors des essors démographiques, et s'avère au contraire plus important quand la population se trouve en diminution. La perte de couples est donc l'un des effets des crises démographiques. Le postulat peut se défendre à cette nuance près : si le nombre des couples non achevés, lors de la période 1893/1932 est si élevé, c'est parce qu'à la dernière année de la période d'observation (1982), beaucoup d'entre eux sont encore de ce monde.

La *dynamique des naissances* est un moyen plus rigoureux que la mobilité des ménages pour mesurer la vitalité de la population, grâce à sa précision numérique. La courbe des fréquences annuelles enregistrées à Barisey-la-Côte présente déjà clairement la situation de vacuité de 1695, que suit rapidement une stabilisation du nombre des naissances jusqu'en 1716, puis une augmentation de la natalité, irrégulière mais certaine jusqu'en 1842. La courbe quinquennale des naissances ajoute à cette première lecture une observation plus large des variations de régime des naissances.

Parties de leur summum de la période 1693/ 1697, celles-ci chutent jusqu'à celle de 1702/ 1707, pour progresser ensuite positivement jusqu'en 1722, mais régresser provisoirement en 1727. Après cette première progression, qu'illustrent les pics de 1721 et 1723, une légère dépression précède, à partir de 1740, un nouveau développement des naissances, caractérisé par les deux sommets de 1750 et 1770. A partir de 1771, une longue section de courbe, en forme de dôme, traduit une progression des naissances un peu plus lente, jusque vers 1796. A celle-ci succède une période de régression, en symétrie, jusqu'en 1817.

Après le sommet des naissances de la période 1792/ 1797, la chute de la natalité devient inéluctable malgré de nombreux sursauts. La tendance ne s'inverse plus et les sommets tardifs de 1821 et de 1849 ne masquent pas le déficit inéluctable en naissances, conforme au modèle national¹²⁶. La courbe de natalité baisse jusqu'à celle des mariages dès 1872 et va même jusqu'à

¹²⁶ ARMANGAUD André, Un siècle délaissé, le XIX^e, Op.cit. La chute de la natalité est constante au long du XIX^e siècle : 1789-1914, 30 pour 1000 ; 1800, 24 pour 1000 ; 1850, 20 pour 1000 ; 1900, 19,1 pour 1000.

passer sous elle en 1883. Elle tend à le chevaucher à partir de 1925 comme si les mariages cessaient alors d'être assez féconds. 1919 est la première année au cours de laquelle on n'enregistre pas de naissances, elle est suivie de bien d'autres années stériles, en dépit d'une reprise de fécondité, flagrante entre 1942 et 1947.

Pendant les premières décennies de son cycle, la natalité de Barisey-la-Côte ne reproduit donc pas fidèlement les variations de la situation admise pour la moyenne de la population française, bien qu'elle partage avec elle, les désordres démographiques du début du XVIII^e siècle¹²⁷. Alors que cette population française bénéficie de l'augmentation rapide des baptêmes pendant quarante ans, à partir de 1695, la courbe de natalité de Barisey-la-Côte demeure sans relief durant toute cette période et ne prend son essor qu'à partir des premières années de la décennie 1740. Elle participe dès lors au "grand bond en avant démographique" d'entre 1750/ 1770, qui consolide l'augmentation de population à la veille de 1789¹²⁸, tout en marquant le fléchissement du milieu des années 1770.

La courbe ascendante qui conduit ensuite au pic de la période 1792/ 1797, infirme à Barisey-la-Côte l'idée que la charnière de la fécondité se situerait non pas en 1789 mais en 1740, date après laquelle la chute de fécondité serait devenue apparente, particulièrement en Normandie, pour se montrer ensuite bien plus nette à la Révolution¹²⁹. C'est au contraire au cours de ces années 1740 que les naissances cotois barisaines vont vers leur plus haut sommet, malgré le déficit des années 1750/ 1770, pour entrer effectivement en dépression, de façon assez nette, aux premières années de la Révolution. Dans le même temps, la fécondité connaît une première baisse, certes modérée, à échelle nationale, mais portée à s'accroître au début du XIX^e siècle¹³⁰.

La première moitié de ce siècle reste toutefois une période d'expansion démographique générale, en raison des effets moteur de la dynamique des naissances, avec 11 % d'augmentation de population, de la fin de l'Ancien Régime aux premières années du règne de Louis Philippe¹³¹. Effectivement la population de Barisey-la-Côte maintient sa croissance jusque vers 1830, trente à quarante ans après l'ultime sommet des naissances. Le déclin se montre ensuite irréversible et la commune ne bénéficie pas de la récupération partielle de la perte de fécondité dans les années

¹²⁷ REBAUDO Danièle, *Le mouvement annuel de la population française rurale*, Op.cit.

¹²⁸ *Histoire de la France rurale*, Op.cit.

¹²⁹ BLUM Alain, *L'évolution de la fécondité en France*, Op.cit.

¹³⁰ FLANDRIN Louis, Op.cit.

¹³¹ *Histoire de la France rurale*, Op.cit. De 1790 à 1914, la fécondité fléchit de 57 % ; la réduction annuelle est de 6 pour mille. La régularité de la baisse est altérée par deux paliers, à la fin du 1^{er} Empire et lors des deux décennies de 1860 à 1880. Le premier rattrapage de la nuptialité suit les guerres du 1^{er} Empire.

1920/ 1921, elle profite néanmoins passagèrement de la reprise de fécondité observée dans les années 1940, en pleine Occupation.

Si les *monographies lorraines* traduisent une progression démographique proche du modèle national, elles permettent d'insister sur l'évolution toujours personnelle de chaque commune, conduite en quelque sorte à imprimer son empreinte individuelle dans la trame de l'évolution démographique régionale. Dans la prévôté de Conflans-en-Jarnisy, les taux de natalité présentent une dynamique originale à chacune des paroisses de ce ressort, caractérisée par des sommets et des creux propres. A la forte natalité du début du XVII^e siècle répond une chute dans le courant du siècle, suivie d'une reprise des naissances prolongée, au XVIII^e siècle, par une progression irrégulière, nettement marquée ; cet apport est toutefois altéré par les coupures de la décennie 1770/ 1780¹³². La situation de Barisey-la-Côte n'est pas différente, à quelques nuances près.

Brillon-en-Barrois¹³³ connaît une forte augmentation de population au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, suivie par une progression plus lente jusqu'à la Révolution ; à Barisey-la-Côte, c'est au contraire à partir des années 1730 que l'accroissement démographique devient important. A Brillon-en-Barrois, les naissances augmentent en nombre, entre 1750 et la Révolution, avec une baisse au cours de la période Révolutionnaire ; à l'inverse de Barisey-la-Côte où le déclin des naissances est devenu inéluctable, la courbe de cette commune se redresse à partir de 1810, sauf entre 1830 et 1839. Après 1850, la baisse de la natalité brillonnaise devient définitive, bien plus tardivement qu'à Barisey-la-Côte.

A Bruley, les naissances bénéficient d'une première accélération entre 1680 et 1690, suivie par un creux et une remontée analogues à ceux de Barisey-la-Côte, respectivement lors des périodes 1700/ 1710 et 1710/ 1720. La faible dépression connue par Barisey-la-Côte au milieu de la décennie 1720 est cependant plus importante à Bruley puisqu'elle dure jusqu'à 1750. La dépression des années 1770 de Barisey-la-Côte se décale à Bruley vers 1780 ; cependant, le déclin définitif et rapide de la courbe des naissances ne s'amorce qu'à partir des sommets de 1800 et 1820 alors qu'elle le fait à Barisey dès les années 1792/ 1797¹³⁴.

Dans la châtellenie de Cattenom¹³⁵, les baisses de conceptions (1719, 1745) suivent ou précèdent les crises (1751, 1783) et les années stériles se succèdent d'une manière particulière : 1719, 1720,

¹³² BONTEMPS Michel, La Prévôté de Conflans-en-Jarnisy, Op.cit.

¹³³ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit.

¹³⁴ MANET Bernard, Bruley, Op.cit.

¹³⁵ CHAUSSEC Martine, La prévôté de Cattenom, Op.cit.

1745, 1746, 1751, 1783, sans similitude avec la dynamique démographique de Barisey-la-Côte. Les mouvements d'ensemble des deux terrains restent toutefois proches : baptêmes en hausse jusqu'en 1749, en baisse jusqu'en 1769, puis en hausse relative avec une nouvelle chute en 1779. A Barisey-la-Côte, l'essor de la première hausse ne commence qu'entre 1727 et 1732 et les différentes phases de la courbe démographique sont précoces : remontées de 1747 à 1767 et chute de 1772 à 1777.

Enfin, dans la couronne nancéienne¹³⁶, pour toutes les paroisses, la courbe de la démographie se caractérise par une succession de dépressions et d'accroissements. Le niveau des naissances se montre stable jusqu'à la période 1720/ 1741, alors qu'il a déjà subi plusieurs ruptures à Barisey-la-Côte. La croissance demeure constante entre 1741 et 1783 et ne connaît donc pas le profil élevé, en dents de scie, observable pour Barisey-la-Côte entre 1742 et 1772. Les deux terrains partagent cependant les accidents de 1771 et des années suivantes, mais pas celui de 1783, lequel marque, pour la couronne nancéienne, l'interruption de la prospérité des naissances.

1.43. Dynamique de la population de Barisey-la-Côte de 1846 à 1936.

Les recensements. Introduits en 1846, les recensements du canton de Colombey-les-Belles s'interrompent entre cette année et 1881. Une telle carence interdit l'étude de la phase importante de la démographie de Barisey-la-Côte correspondant au reflux qui suit immédiatement l'apogée des années 1830/ 1840. Seules sont connues, à partir de 1820, les données globales de la population qui révèlent un essor très rapide de 1820 à 1831, achevée par un pic entre 1831 et 1836, à la suite duquel la courbe de population régresse en dent de scie, assez régulièrement.

Ce déclin reste partiellement freiné par une série de progressions positives et limitées. Seul, le cumul des progressions d'un recensement à l'autre révèle clairement le déficit tendanciel. Les effectifs de la population ne deviennent toutefois inférieurs à ceux de 1820 qu'à partir de la période 1901/ 1906, et le cumul des taux de progression ne s'infléchit définitivement qu'entre 1908 et 1911. Ce recul démographique de la seconde moitié du XIX^e siècle se montre important puisque, passant de 268 habitants en 1846 à 221 en 1891, la population perd 21,26 % de ses effectifs. La différence entre cette perte d'âmes et la progression générale de la population du département de la Meurthe-et-Moselle s'avère d'autant plus forte que cette population compte parmi les plus denses de France, à la fin du XIX^e siècle¹³⁷.

¹³⁶ GIRARD C., Evolution démographique de la couronne nancéienne, Op.cit.

¹³⁷ Il est vrai que le développement spectaculaire des activités charbonnières et sidérurgiques provoque un évident contraste entre les campagnes traditionnelles meurthe-et-mosellanes et les secteurs voués à la grande industrie.

Le sommet démographique de Barisey-la-Côte de 1830/ 1836 survient tôt, en comparaison des statistiques toulouses et lorraines connues. A Limey¹³⁸, dans le nord Toulousain, et à Brillon-en-Barrois, ce sommet se situe vers 1851¹³⁹ ; il s'avère encore plus tardif à Aingeray¹⁴⁰ et Bernécourt¹⁴¹ où il apparaît respectivement vers 1859 et 1861. Certaines communes bénéficient même d'un gain d'habitants au cours de la première moitié du XIX^e siècle : à Bruley, le déclin de la population s'amorce dès 1821 pour aboutir à une brusque remontée entre 1901 et 1911, suivie d'une nouvelle réduction jusqu'en 1926 ; ensuite, la perte de population reprend plus lentement son cours, tempérée par un nouveau sommet en 1954¹⁴².

Le contexte national dans lequel s'inscrit cette évolution démographique est caractérisé par un effet d'attraction urbaine¹⁴³. En particulier, les migrations provisoires de ruraux cherchant pécule, sinon fortune, en ville tendent à se transformer en migrations définitives à partir du Second Empire. Ce déséquilibre opère à la fois dans le cadre des limites intra départementales et dans celui des échanges entre départements. Si la Meurthe-et-Moselle échappe au sort de ces soixante départements qui perdent 1 250 000 habitants entre 1891 et 1911, les campagnes du Toulousain et celles du Saintois proche ne bénéficient pas du remarquable apport de population requis par les nouveaux bassins industriels des environs de Nancy et du Pays Haut, entre Briey et Longwy¹⁴⁴.

Loin d'un pareil essor, les recensements de Barisey-la-Côte révèlent deux facteurs de déstructuration, opposés à deux facteurs de vitalisation démographiques : d'une part, les décès ou disparitions pour causes inconnues et les départs de jeunes du foyer familial ; d'autre part, les naissances et l'installation de nouveaux ménages, soit exogamiques, soit totalement ou

¹³⁸ HAINZELAIN J., HENRY G., le vieux Limey, Op.cit. Les recensements de Limey présentent le tableau de population suivant : 1802 222 habitants, 1822 274, 1841 316, 1846 316, 1851 327, 1856 306, 1861 296, 1866 287, 1872 287, 1876 282, 1881 282, 1886 267, 1921 171, 1926 164, 1931 162, 1936 148, 1946 192, 1954 170.

¹³⁹ MAIZIERES François, Brillon-en-Barrois, Op.cit. A Brillon, la progression est de +6 % entre 1807/ 1820, entre 1821/ 1826 +8 % ; de plus de 11 % entre 1841/ 1851.

¹⁴⁰ Aingeray à rebours, Op.cit. En 1859, la population d'Aingeray compte 440 habitants pour 124 feux ou ménages, soit une moyenne de moins de 4 personnes, 70 enfants scolarisés l'hiver, 20 en été. En 1822, la population est de 399 habitants répartis en 106 feux, en 1802, de 367 habitants pour 106 feux.

¹⁴¹ THIERY Dominique, Bernécourt, Op.cit. Dès 1636, l'essor de la population de Bernécourt permet à celle-ci d'émerger au-dessus des 200 habitants vers 1750, pour progresser avec de petites irrégularités jusque 1861, puis chuter jusque 1900, sans abandonner ce seuil de 200, et s'y maintenir plus ou moins facilement jusqu'en 1968 ; après une chute importante, à 155, elle remonte légèrement au-dessous de 200 dès 1980.

¹⁴² MANET Bernard, Bruley, op.cit.

¹⁴³ Histoire de la population française, Op.cit.

¹⁴⁴ Histoire de la population française, Op.cit.

partiellement endogamiques¹⁴⁵. Ces différents facteurs indiquent que la population se trouve, en 1881, en perte complète de croissance. A l'exception des périodes 1886/ 1891 et 1901/ 1906, les naissances se montrent toujours inférieures aux décès et le nombre de couples installés ne compense pas, de loin, le départ de jeunes ; huit nouveaux couples, par exemple, contre vingt-quatre départs entre 1881 et 1886 et seulement neuf pour dix huit départs entre 1921 et 1926. Sans l'implantation du chemin de fer au cours des années 1880, ce déficit serait alourdi car, au nombre des nouveaux ménages installés, avec ou sans enfants, comptent plusieurs familles de cheminots.

1.44. Les pyramides des âges de Barisey-la-Côte.

Déjà, en 1846, la fécondité n'assure plus la progression naturelle des classes d'âge et les pyramides perdent le profil dégressif d'une population équilibrée, résultant d'une usure naturelle des générations. Les hommes résistent toutefois mieux à ce déficit ; en 1881, malgré quelques classes creuses, l'apparence pyramidale des générations masculines se maintient. Pour les femmes se révèle une perte en générations jeunes et en générations d'âge moyen, jusqu'aux environs de 40 ans.

En 1886, le frêle équilibre présenté par les hommes est malgré tout rompu par l'accentuation du déficit général en classes jeunes, toujours aussi important en 1911, au dernier recensement avant la Grande guerre. Dès 1901, la régularité de la progression des classes d'âges masculines ne fait plus illusion, malgré le retour à un équilibre faux semblant en 1906. Et si les classes des femmes restent désorganisées en 1921, celles des hommes accusent une perte d'effectifs entre 20 et 40 ans, effet évident des saignées de la guerre. Mais la différence entre les hommes et les femmes reste acquise en raison d'un rapport de masculinité positif ; en 1936, bien que nivelées, les classes des hommes demeurent légèrement plus fournies.

Si ces dernières résistent mieux, en dépit d'oscillations provenant de la progression irrégulière de la courbe démographique, elles ne cachent pas les déséquilibres entre les générations. La proportion des jeunes se réduit, celle des vieux augmente et la baisse de fécondité provoque un vieillissement démographique apparent. Cette situation présente toutefois ce paradoxe que la moyenne d'âge de la population varie faiblement, entre 1846 et 1936, dans une fourchette allant de 32 à 37 ans, la moyenne générale n'augmentant que très peu, autour des 34 ans¹⁴⁶.

¹⁴⁵ CHAUVET Jean-Yves, Mouvements sociologiques de l'habitat à Barisey-la-Côte, Op.cit.

¹⁴⁶ Moyenne d'âge de la population de Barisey-la-Côte, d'après les recensements, 1846 : 35,42 ans ; 1881 : 31,88 ans ; 1886 : 33,01 ans ; 1891 : 35,75 ans ; 1896 : 34,87 ans ; 1901 : 34,97 ans ; 1906 : 34,17 ans ; 1911 : 33,60 ans ; 1921 : 35,03 ans ; 1926 : 37,53 ans ; 1931 : 35,66 ans ; 1936 : 35,33 ans. Evolution de la moyenne des moyennes : 35,42 ; 33,65 ; 33,44 ; 34,01 ; 34,18 ; 34,31 ; 34,29 ; 34,20 ; 34,30 ; 34,62 ; 34,72 ; 34,78 ans.

Peu de monographies présentent leurs pyramides d'âge, si bien que notre analyse sur Barisey-la-Côte se trouve isolée. Aucune référence lorraine n'est proposée et les comparaisons extra régionales s'appuient sur des contextes trop différents. La situation d'une petite commune, intégrée dans un maillage de localités de moyenne importance ne peut certainement pas se comparer à celle du bourg de Plozevet (Finistère), satellisé par ses écarts¹⁴⁷. Résultant à la fin du XIX^e siècle d'une dynamique de population nettement plus forte que celle des campagnes du Toulousain, les pyramides de Plozevet se montrent encore équilibrées en 1846, 1881 et 1911 et ne commencent à perdre leur profil dégressif régulier qu'à partir de 1931. La situation de Labarthe (Tarn-et-Garonne) paraît intermédiaire : les pyramides d'âge maintiennent leur régularité jusqu'en 1841 pour n'abandonner leur profil d'équilibre qu'en 1872¹⁴⁸. A Chèzery-Forens (Ain)¹⁴⁹, en 1856, le processus de baisse dynamique démographique de ce bourg de 1 500 habitants, déjà amorcé, entraîne le déficit des classes 20/ 50 ans, mais la pyramide des âges garde encore provisoirement ses équilibres.

Les classes d'âge. En cette fin de XIX^e siècle, Barisey-la-Côte manque de réserves de population pour assurer le renouvellement naturel des générations. Commune de petite taille, elle entre plus tôt que la moyenne en régression démographique et par voie de conséquence, l'équilibre interne des classes d'âges ne correspond plus à celui d'une population de forte fécondité. Cet équilibre est particulièrement rompu au niveau des classes jeunes qui souffrent du recul des garçons et des filles entre 1 et 10 ans ; elles pâtissent également d'une diminution probante des filles de 11 à 20 ans, alors que la situation se montre plus mitigée pour les garçons.

Cet état de faits résulte directement de la baisse de fécondité et de la diminution des couples procréateurs. Pourtant, Barisey-la-Côte ne souffre pas d'une carence en enfants exceptionnelle : en 1846, le pourcentage des moins de vingt ans est de 32,54 % de l'ensemble des classes d'âge, rapport pratiquement égal à la moyenne nationale de 33 %¹⁵⁰. Mais, cette population jeune ne fait pas souche au village. L'hémorragie de population, particulièrement féminine, rompt l'équilibre entre les sexes et affecte la plénitude des couples. A l'augmentation des classes des hommes entre 21 et 30 ans, correspond une présence moins forte des femmes de même âge. Si la progression entre les deux sexes est la même pour les classes situées entre 31 et 60 ans, elle accuse un net déficit des hommes entre 31 et 40 ans, puis une réduction de la présence féminine, très franche chez les

¹⁴⁷ BURGUIERE André, Bretons de Plozevet, Op.cit.

¹⁴⁸ SANGOI Jean-Claude, La population de Labarthe au XIX^e siècle, Op.cit.

¹⁴⁹ BIDEAU Alain, BRUNET Guy, PLAUCHU Henri, La dynamique des structures familiales à Chèzery-Forens (Haut Jura), de 1856 à 1911, Op.cit.

¹⁵⁰ BURGUIERE André, Bretons de Plozevet, Op.cit. Elle est de 50,4 % à Plozevet.

femmes de 61 à 70 ans, alors que le vieillissement de la population entraîne une augmentation sensible de la classe de 71 à 80 ans, pour les deux sexes. Mais les très vieilles personnes sont rares à Barisey-la-Côte, on ne comptabilise pas d'homme âgés entre 81 et 85 ans, avant 1891, et de femmes du même âge, avant 1896.

Les rapports de masculinité. La faible vitalité démographique de Barisey-la-Côte se caractérise par un affaiblissement de la présence féminine dont la proportion régresse irrégulièrement. Déjà, les naissances assurent dans l'ensemble la supériorité des garçons sur les filles. Si l'équilibre entre les sexes est presque encore assuré en 1846, bien que les naissances de garçons soient toujours plus fortes, on compte ensuite à peine 9 femmes pour 10 hommes, avec deux minima à 8 en 1896 et 7,5 en 1911. L'instabilité du rapport de masculinité empêche cependant d'effectuer un rapprochement avec l'analyse de Louis Henry qui dissocie populations ouvertes et populations fermées¹⁵¹. A évolution égale des deux sexes, ces dernières présentent en principe un rapport de masculinité moyen de 105, en raison de la mortalité de maternité ; inférieur à 100 à partir des 50/ 60 ans.

Plus qu'ouverte, la population de Barisey-la-Côte se montre trop perméable aux échanges, au nombre desquels l'emportent les départs, pour assurer le maintien du rapport entre les sexes. Les pertes de population entraînent de grands écarts entre les rapports de masculinité, d'un recensement à l'autre. Il arrive que le déficit de la présence féminine soit très fort, comme en 1896 pour les 56/ 60 ans ; 1901, pour les 11/ 15 ans ; 1911, aux premiers âges ; 1921, pour les 11/ 15 ans ; 1931 pour les 61/ 65 ans. Seules, les courbes de moyenne des cumuls offrent une lecture suffisamment claire du rapport de masculinité, très supérieur à 100 jusque vers 10/ 15/ 20 ans, rapidement plus faible aux premières années, à cause de la surmortalité des garçons ; plus élevé à l'âge de la procréation, ensuite plus faible, voire inférieure à cet indice jusque vers les 30/ 40/ 45 ans, pour devenir plus important dans les classes de première vieillesse, mais diminuer vers les 70/ 80 ans, en raison certainement de l'espérance de vie moindre des hommes.

La situation s'avère ainsi différente, voire contraire aux plus classiques, les facteurs de surmortalité masculine aux premiers âges, et de surmortalité féminine aux âges de maternité, ayant apparemment moins d'emprise qu'avec une population ouverte et déficitaire. Faut-il voir dans la supériorité de la présence masculine, à partir des 40 et 50 ans, un effet pervers et accentué de la tradition, au nom de laquelle, les filles à marier quittent plus fréquemment le village que les garçons ?

¹⁵¹ HENRY Louis, Techniques d'analyse en démographie historique, Op.cit.